
FONDATION
du JUDAÏSME
FRANÇAIS

Rapport d'activité 2020

« Et si la sagesse n'était
que la tendresse
de l'esprit pour le cœur ? »

Edmond Jabès
(Le livre du partage)

Sommaire

- 2 Les Instances
- 3 Le mot du Président Ariel Goldman
- 4 Le Rapport d'activité
- 41 Le Rapport financier
- 56 Les comptes
- 68 Le Rapport des Commissaires
aux Comptes
- 73 Les Fondations abritées



LES INSTANCES

Le Conseil d'administration

(En date du 7 juillet 2021)

Ariel Goldmann, Président

Laurence Borot, Vice-présidente

Claude Cohen, Vice-présidente, remplace Emmanuelle Bensimon (novembre 2020)

Thomas Campeaux, représentant le ministre de l'Intérieur

Sylviane Miroux remplace Michèle Hourt Shneider, représentant le ministre de l'Économie et des Finances (novembre 2020)

Jacques Attali

Daniel Elalouf

Arié Flack, Secrétaire général

Michel Delpuech, remplace Éric Hazan démissionnaire (nommé en juillet 2021)

Gina Marouani, remplace Ilana Cicurel (nommée en mai 2020)

François Zimeray

Solly Lévy (nommé en avril 2021)

Le Bureau

Ariel Goldmann, Président

Laurence Borot, Vice-présidente

Claude Cohen, Vice-présidente

Arié Flack, Secrétaire général

Jean-Daniel Lévy, Trésorier

La Direction

Paule-Henriette Levy, Directrice générale (juillet 2020).

Jean-Daniel Levy a exercé la fonction de Directeur général par intérim, à titre bénévole jusqu'au 30 juin 2020.

Remy Serrouya, Directeur administratif et financier (octobre 2020)

Véronique Helft-Malz, Directrice de la communication et du développement (novembre 2020).

LE MOT DU PRÉSIDENT

Un pour Tous, Tous pour Un !

Fin 2019, personne n'aurait pu imaginer ce qu'allait être l'année 2020 qui longtemps restera gravée dans les annales de l'histoire. Comment cela aurait-il pu être possible ? Le monde, sans prévenir, allait s'arrêter d'un seul coup : les rues, se vider et les hôpitaux se remplir. Déborder. Sur nos écrans de télévision, Jérôme Salomon, le directeur général de la Santé, faisait le point sur le nombre de morts qui croissait chaque jour à une folle allure. Le bilan final sera lourd : plus de cent mille morts en France et près de quatre millions dans le monde. Notre première réaction fut l'incrédulité, puis la sidération qui fit place, assez vite, à l'action. Inenvisageable en effet, pour les équipes de la Fondation du Judaïsme Français de rester les bras croisés. Il nous fallait au contraire redoubler d'effort, agir pour soutenir celles et ceux qui en avaient d'ores et déjà le plus besoin. Nos Fondations abritées et leurs fondateurs répondirent immédiatement présents à ce rendez-vous de l'urgence, continuant d'être des acteurs engagés. Ils se préoccupèrent des étudiants, en renouvelant des bourses ; des personnes âgées isolées en subventionnant des associations actives dans le portage de repas. La culture, si lourdement touchée, ne fut pas oubliée. Elle permit à beaucoup d'entre nous de se maintenir à flot dans cette épreuve. Les situations de crise aigüe font souvent effet de révélateur. Une fois de plus, j'ai été fier d'être à la tête de la Fondation du Judaïsme Français, de sentir notre engagement commun et partagé.

Présider une Fondation comme la nôtre, c'est à la fois défendre les valeurs de la République et celles du judaïsme dont l'une est à mes yeux capitale : l'universalisme.

Cette maladie mondiale qui nous a privés de ce qui faisait notre quotidien : bureau, sorties, théâtres, restaurants ; nous imposant confinement et couvre-feu ; mettant nos vies entre parenthèses, nous interdisant même d'enterrer nos parents dans des conditions « normales », d'embrasser nos enfants, de serrer dans nos bras nos petits-enfants, a réveillé en nous avec force ce besoin tout simple mais essentiel de fraternité.

La Fondation du Judaïsme Français version 2020 en fut la meilleure preuve, qui fit sienne la devise des mousquetaires de Dumas : Un pour Tous, Tous pour Un.

Ariel Goldmann

Président de la Fondation
du Judaïsme Français



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'année 2020 a été touchée de plein fouet par le Covid-19. La France s'est installée dans une nouvelle façon de vivre, ralentissant de manière inédite son activité dans tous les domaines. Dans ce contexte environnemental et social complexe, la Fondation du Judaïsme Français a fait face avec détermination et pragmatisme. Elle s'est adaptée aux réalités de terrain, a poursuivi son travail, maintenu et renforcé ses liens avec les fondateurs, les donateurs. Elle s'est appliquée, conformément à ses statuts, à soutenir moralement et matériellement « les œuvres, services et institutions de la Communauté juive de France dans les domaines socio-culturels, éducatifs, scientifiques et artistiques ».

LA FONDATION ABRITANTE

La Fondation du Judaïsme Français est une institution à vocation générale, dont les activités, par ses statuts, peuvent couvrir les grands domaines de la philanthropie. Elle constitue depuis sa création, voilà plus de quarante ans, une maison solide œuvrant à la pérennité et à la pluralité du judaïsme. Tendue vers l'innovation et la prospective, elle se veut aussi un « laboratoire » d'initiatives, ouvert à une jeunesse garante de l'avenir du judaïsme français. Accompagnant par ses conseils, sa proximité, son contrôle, la générosité de ses fondateurs et donateurs, elle s'investit dans tous les domaines de l'intérêt général.

LES FONDAMENTAUX

La FJF, un acteur philanthropique qui compte

La Fondation du Judaïsme Français, créée en 1974 et reconnue d'utilité publique en 1978, abritait au 31 décembre 2020 83 fondations, dites sous égide ou individualisées.

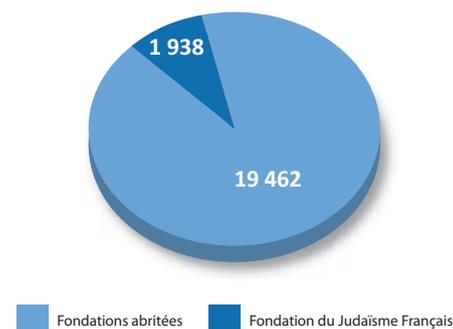
Les 6 chiffres qui caractérisent 2020

La Fondation du Judaïsme Français, à travers ses fondations abritées, fait appel à la générosité du public. En 2020, le montant de la collecte s'est élevé à **20 631 K€** et celui des subventions accordées à **21 388 K€**. La Fondation du Judaïsme Français, à travers ses fondations abritées, a financé des projets pour un montant de **19 462 K€**. Sur ses fonds propres, elle a octroyé des subventions à hauteur de **1 938 K€**.

Les produits financiers de la FJF ont été particulièrement satisfaisants, s'élevant à plus de **2 000 000 euros**. De par les restrictions gouvernementales dues aux conditions sanitaires, affectant notamment le monde culturel, le montant des programmes financés par la FJF en 2020 a connu une légère baisse par rapport à l'année précédente. Il résulte de cette conjoncture un excédent de l'exercice 2020 de **400 000 euros**.

L'objet et la philosophie de la Fondation du Judaïsme Français n'étant pas de dégager des bénéficiaires, la quasi-totalité de cette somme (après renforcement de sa dotation consommable) sera, sur décision du Conseil d'administration, allouée en 2021 ; à des programmes de soutien liés au Covid-19 et ses conséquences.

Subventions accordées par la FJF et ses fondations abritées, en K€



Le patrimoine immobilier de la Fondation

Depuis 2017, la Fondation du Judaïsme Français est l'actionnaire majoritaire de Solidarité & Logement (SOL), société anonyme d'habitations à loyer modéré, propriétaire de 605 logements sociaux.

À la suite de l'adoption de la loi ELAN, les organismes d'habitations à loyer modéré doivent, à compter du 1^{er} janvier 2021, gérer au moins 12 000 logements ou appartenir à un groupe d'organismes de logement social, au sens de l'article L. 423-1-1 du Code de la construction et de l'habitation, c'est-à-dire appartenir à un groupe « capitalistique » ou à une société de coordination dont les membres gèrent ensemble au moins 12 000 logements sociaux.

IRP, qui au 31 décembre 2019 avait un patrimoine de 7 039 logements et qui par mandat gère le patrimoine immobilier de la Fondation du Judaïsme Français en propre, est par ailleurs associée à la société de coordination coopérative « Habitat Réuni », qui regroupe 21 organismes HLM, gérant ensemble au total près de 140 000 logements, formant ainsi un groupe d'organismes de logement social au sens de la loi ELAN.

Afin de permettre à SOL de s'affilier à un actionnaire avec qui il entretient d'ores et déjà des liens forts, il a été envisagé un rapprochement avec IRP. Ce rapprochement s'est réalisé au moyen des deux principales opérations suivantes :

L'adoption du nouveau règlement intérieur

Les membres du Bureau ainsi que le service administratif et juridique de la Fondation, ont travaillé en étroite collaboration avec les services du ministère de l'Intérieur à la rédaction d'un nouveau règlement intérieur en appui des statuts. Il a été approuvé au Conseil d'administration de la Fondation du 8 juillet 2020 et validé par les services du ministère de l'Intérieur le 24 septembre 2020.

– Substitution d'IRP à la Fondation en qualité d'actionnaire de référence de SOL par voie de cession par la Fondation des actions qu'elle détient dans SOL à IRP, SOL devenant alors une filiale d'IRP.

– Prise de participation de la Fondation dans IRP, à hauteur de 10 % du capital social de cette dernière.

SOL a intégré, le 26 novembre 2020, la société de coordination « Habitat Réuni », en qualité d'associé de ce groupe d'organismes de logement social, auquel IRP appartient déjà.

La FJF conserve 147 logements à travers deux SCI.

UNE REDYNAMISATION DE LA FONDATION

Un nouveau logo

Dans une volonté de rajeunir le logo sans le dénaturer mais en lui donnant plus de sens et une lisibilité immédiate, nous avons effectué quelques transformations indispensables.

L'arbre, symbole fort de la FJF, a été conservé mais étoffé pour insister sur l'aspect « abritant », « protecteur », « accueillant » de la Fondation.

Afin que le logo puisse s'identifier de loin, nous avons centralisé les initiales FJF ; enfin nous avons ajouté les trois principaux domaines d'activité de la Fondation du Judaïsme Français : Culture, Éducation, Humanitaire.

Le code couleur vert, blanc et noir a été respecté et conservé en l'état.

Nouveau logo :



Ancien logo :



Une Directrice de la communication et du développement

La Fondation du Judaïsme Français agit avec détermination et efficacité depuis près de 50 ans. Dans sa volonté d'aller de l'avant et d'inscrire les actions de la FJF et de ses fondations abritées dans une vision globale, moderne, à long terme, il lui est apparu comme nécessaire de se doter d'une Directrice de la communication et du développement.

Ses missions seront nombreuses, centrées sur l'élaboration des grandes orientations stratégiques de la communication de la Fondation du Judaïsme Français en matière d'image et de visibilité.

Parce qu'il est important pour la FJF de conduire des opérations d'envergure, la Directrice de la communication et du développement devra aussi développer des actions de partenariat, de parrainage et de mécénat avec d'autres fondations nationales et/ou internationales (Europe, USA, Israël). Elle valorisera également le travail réalisé grâce au concours de l'ensemble des fondations abritées par la Fondation du Judaïsme Français.

De nouveaux outils de communication

La Fondation du Judaïsme Français s'est dotée, depuis octobre 2020, d'une émission de radio mensuelle sur RCJ, intitulée « FJF Philanthropie ».

Cette émission est composée de deux parties. La première est animée par Véronique Helft-Malz, Directrice de la communication et du développement, qui invite un fondateur et/ou un membre du comité d'une des fondations abritées de la FJF. Ce dernier présente les actions de sa fondation et ses aspirations. Cette première partie s'achève sur une chronique pratique : création d'une fondation, legs, fiscalité du don, signée du Directeur administratif et financier, Remy Serrouya.

Une seconde partie de « FJF Philanthropie », animée par Perrine Simon-Nahum, reçoit un philosophe, sociologue, intellectuel venu parler de son actualité et de sa vision de la philanthropie.

Cette émission est diffusée le dernier jeudi de chaque mois.

Première émission : 29 novembre 2020.



Refonte de la commission d'attribution des subventions

Pour permettre l'émergence de nouveaux projets, une commission des subventions a été créée fin octobre 2020.

Composée de onze membres, elle est présidée par le Président de la FJF, Ariel Goldmann, et animée par la Directrice générale, Paule-Henriette Levy. Les membres de cette commission sont tous des experts dans leurs domaines (audiovisuel, sciences, littératures, art, histoire...). Ils examineront du 1^{er} juillet 2020 au 15 février 2021, via une Dropbox dédiée, les demandes de subventions déposées sur le site de la Fondation par les différents porteurs de projets. Chaque demande sera d'abord examinée par la FJF pour vérifier son éligibilité, avant d'être proposée à la commission d'attribution des subventions qui se réunira le 11 mars 2021. Son avis consultatif, sera soumis au bureau de la FJF.

Une conseillère culture : Perrine Simon-Nahum

Pour renforcer le pôle culture, une conseillère a été choisie, en la personne de Perrine Simon-Nahum, Docteur en histoire de l'EHESS, directrice de recherches au CNRS, professeur de philosophie à ENS. Spécialiste d'histoire contemporaine, ses recherches portent notamment sur le judaïsme et l'histoire des juifs de France. Intégrant la commission d'attribution des subventions, elle sera chargée des contenus médias (pour leurs parties culturelles) et accompagnera la Directrice générale dans les actions en propre de la FJF.

Les onze membres de la commission d'attribution des subventions, nommés pour trois ans sont :

Laurence Borot, Claire Bommelaer, Dominique Bourel, Emmanuel Chain, Laurent Cohen, Sacha Ghozlan, Gina Maruani, Dominique Missika, Perrine Simon-Nahum, Emmanuel Pierrat, Luce Perrot, Marc Solal.

Dans un monde de « spécialistes » très sectorisé, la FJF a voulu avec cette commission faire bouger les lignes et susciter le dialogue entre les différents domaines de son champ d'activité. Elle permet ainsi l'élan, la spontanéité et le renouveau.

Les membres de cette commission seront également les membres du jury Bernheim 2021, 2022 et 2023.

Adoption d'une charte éthique

Les valeurs de la Fondation du Judaïsme Français sont fortes. Elles doivent donc se transmettre au sein des équipes et dans le cadre de l'exercice de ses activités. Ainsi la charte éthique de la FJF précise ses principales règles déontologiques visant à garantir l'indépendance de ses actions et de ses choix ainsi que la transparence de son fonctionnement. Cette charte constitue la troisième branche du triptyque propre à la gestion quotidienne de la FJF. Elle est en parfaite adéquation avec les deux premières : ses statuts et son règlement intérieur.

« La FJF s'engage à accompagner et conseiller les fondations abritées dans leurs choix et évolutions, en vue d'une action philanthropique structurée. Elle apporte son expertise sur ses secteurs d'activités, son savoir-faire sur le montage de projets d'intérêt général, ses outils de communication et sa notoriété. » Charte éthique Article 3-1.

Adhésion à France générosités

« France générosités représente le secteur (de la générosité et de la philanthropie) auprès des pouvoirs publics pour défendre les intérêts de ses membres et favoriser un climat et un contexte favorables à la générosité : plaidoyer autour des avantages fiscaux attachés au don, de la territorialité des dons, de l'utilité sociale des associations et fondations... »



Le 1^{er} octobre 2020, la FJF a fait une demande officielle d'adhésion à France générosités motivée par plusieurs raisons. D'une part, France générosités peut offrir, grâce à ses nombreuses études, son baromètre de générosité, son colloque annuel, de précieuses données actualisées qui sont autant d'éléments susceptibles d'aider la FJF dans son travail. D'autre part, la direction générale souhaite inscrire la Fondation comme acteur actif de la philanthropie française, et favoriser par la mutualisation des pratiques et savoirs, ses rencontres avec d'autres fondations.

La Labélisation IDEAS

« Le Label IDEAS atteste du bon niveau de conformité aux exigences du Guide IDEAS des Bonnes Pratiques. Ce référentiel aborde les points clés du bon fonctionnement d'un organisme à but non lucratif. Le Label IDEAS est un vecteur de confiance pour les partenaires et les financeurs. Il est décerné suite à une démarche d'optimisation des pratiques, sur la base de contrôles réalisés par des professionnels indépendants et à l'issue d'une audition devant le Comité Label. »

Le processus de labélisation a débuté au mois de décembre 2020 et devrait s'achever fin 2022.



LES SUBVENTIONS DE LA FJF

Parce que la Fondation du Judaïsme Français s'est statutairement fixé pour objectif de contribuer à la connaissance et au développement de la culture juive, de sauvegarder le patrimoine historique juif français, de soutenir des initiatives dans le domaine social pour répondre aux exigences de notre temps et d'accompagner la jeunesse juive, elle subventionne de nombreux projets répondant à ces exigences sur ses fonds propres.

Pour l'année 2020, la FJF a ainsi octroyé 1 938 471 euros de subventions.

Le Fonds Social Juif Unifié

Dans le cadre d'un partenariat avec le FSJU, une subvention de 1 330 K€ est destinée à financer différents programmes accompagnés par le Fonds Social Juif Unifié. Ces programmes concernent les domaines de l'action sociale pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, l'action culturelle, l'éducation par un renforcement de

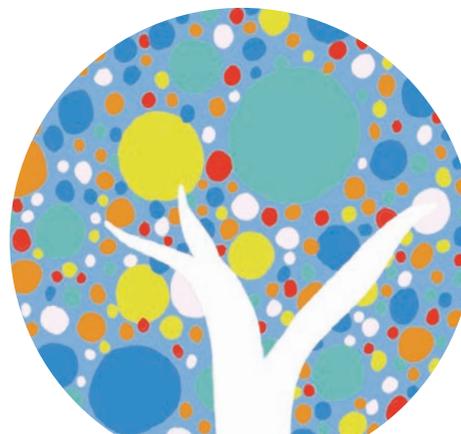
la qualité de l'enseignement, l'accueil dans les réseaux scolaires ainsi que l'action jeunesse, avec un dispositif phare, Noé. La vocation de Noé est de reconnecter les jeunes à leur identité, en suscitant du leadership, de l'engagement social et des initiatives innovantes.



Cette année, le soutien pour Noé s'est principalement porté sur les colonies de vacances 2020, secteur très impacté par la crise. Une veille sanitaire et législative constante a été mise en place. Le programme Noé a permis aux mouvements de jeunesse de s'adapter et de se réinventer. Grâce à cette mobilisation, des milliers de jeunes ont pu partir dans les centres de vacances. Le programme Noé a permis :

- la coordination des plans sanitaires ;
- la fourniture de produits sanitaires ;
- le financement immédiat de bourses et d'aides ;
- le soutien psychologique et médical.





En 2020, dans un contexte de tension sanitaire, la solidarité a été mise à l'épreuve de la pandémie. De nombreuses actions ont été conduites à Paris et en régions via les centres d'action sociale : achat et distribution de masques, distribution de colis alimentaires aux personnes isolées, lien quotidien avec les personnes âgées et/ou isolées, relogement de personnes en difficulté.

À Paris, le réseau Ezra, constitué de bénévoles et de professionnels de l'action sociale et le Fonds d'Urgence Solidarité, a été particulièrement sollicité. Le Fonds d'Urgence Solidarité (FUS) est un dispositif d'aide financière agile à destination de personnes confrontées aux divers accidents de la vie (perte d'emploi, maladies, divorces, violences...) et en situation de précarité. Le FUS permet le maintien à domicile grâce à des aides ciblées et adaptées : soutien aux dettes de loyers, dettes énergétiques, taxe d'habitation, nuits d'hôtels d'urgence, équipements etc. Il rend possible la création d'appartements « temporaires » meublés à destination de foyers traversant des difficultés passagères liées à un accident de la vie (incendie, dégâts des eaux, violences conjugales...), ainsi qu'une aide au financement et à la réhabilitation de logements pour étudiants et personnes en situation de handicap.

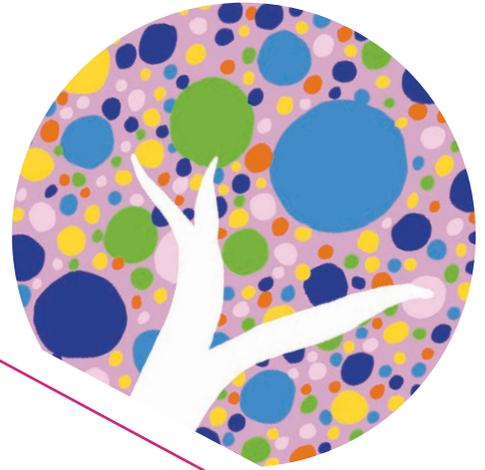


Par sa subvention au FSJU, la Fondation du Judaïsme Français permet également le maintien d'une activité culturelle riche, variée et audacieuse dans des villes comme Marseille, Grenoble ou Toulouse.



Judaï-Cité ou la Maison Marseillaise du Judaïsme

Acteur majeur de la vie culturelle juive à Marseille et en région PACA, avec un rayonnement national. Le centre participe à la transmission de l'identité juive, ayant pour mission de valoriser le patrimoine culturel des différentes communautés juives dans toutes leurs dimensions et leur diversité auprès du plus grand nombre.



Centre Hébraïca (Toulouse)

L'association Hébraïca est une association culturelle relevant de la loi 1901. Vecteur d'échanges, de valeurs humaines, elle est un médiateur entre la culture juive et celles des citoyens. Hébraïca est en effet ouverte sur la cité car elle participe à la culture locale au travers de diverses manifestations dont, par exemple, le « Forum des langues » qui se tient chaque mois de mai sur la place du Capitole.



Centre des Cultures juives (Grenoble)

Le Centre des Cultures Juives propose au quotidien des occasions d'explorer le patrimoine juif dans toute sa richesse et sa diversité : connaissance du judaïsme, histoire et mémoire des communautés juives, culture israélienne, questions d'actualité etc. à travers une gamme d'activités culturelles ou récréatives : conférences, films, expositions, théâtre, repas thématiques, fêtes, cours etc.



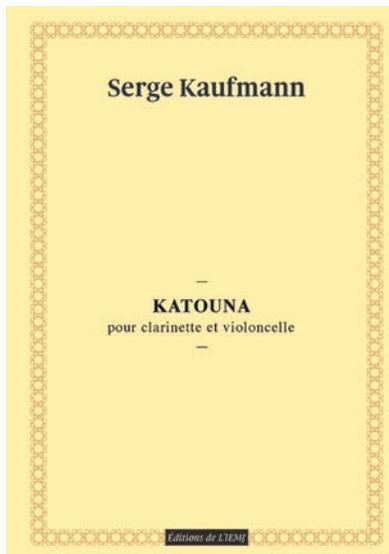
Institut Européen des Musiques Juives

L'Institut Européen des Musiques Juives (IEMJ), créé par la Fondation du Judaïsme Français, l'association Yuval et la Fondation Henriette Halphen-Schumann en 2006, a maintenu ses activités de sauvegarde et de diffusion du patrimoine musical juif. Il reçoit de la part de la Fondation du Judaïsme Français une subvention annuelle de 102 000 €.

Malgré les restrictions liées au Covid, l'IEMJ a poursuivi son travail d'archivage, de numérisation et de mise en ligne de ses collections, et développé amplement ses outils numériques permettant d'accéder à des milliers de ressources musicales en ligne.

En 2020, on notera trois grandes initiatives :

- La création du réseau européen des musiques juives grâce à la signature de partenariats avec la Fédération des communautés juives d'Espagne et l'Union des communautés juives italiennes ;
- Le lancement du programme Mémoire radiophonique juive, dont l'objectif est de numériser et mettre à la disposition du public près de 3000 émissions des radios juives françaises datant des années 1981 à 2007 ;
- La publication de neuf nouvelles partitions de musique juive aux Éditions de l'IEMJ.



© Pixabay



Les Bourses Latalmid

La fondation Rachel et Jacob Gordin, sous l'égide de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, a mis en place depuis plusieurs années les Bourses cantine Latalmid. Ces bourses sont attribuées aux enfants du CP à la classe de 3^e d'établissements scolaires en France. Pour la deuxième année consécutive, la FJF participe au financement des bourses de cantines scolaires, à hauteur de 175 000 euros, ce qui permet d'honorer toutes les demandes d'aide recevables.

Au regard d'une réalité sociale d'année en année plus tendue, il est devenu incontournable d'étendre ces bourses aux élèves de lycées : c'est ainsi que des bourses Mizmon ont été attribuées dès la rentrée 2020/2021 dans un contexte sanitaire Covid où les difficultés sociales des familles ont décuplées et où la cantine assure parfois le seul repas chaud et complet de la journée.



© Pixabay

La Maison de la culture yiddish

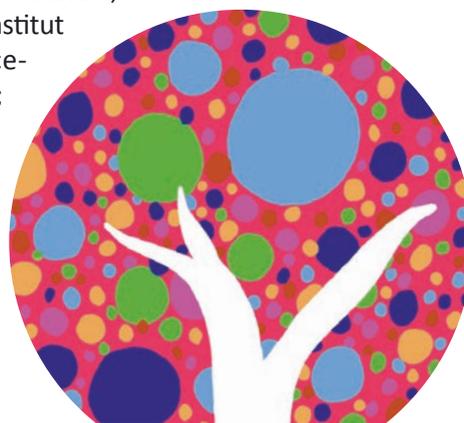
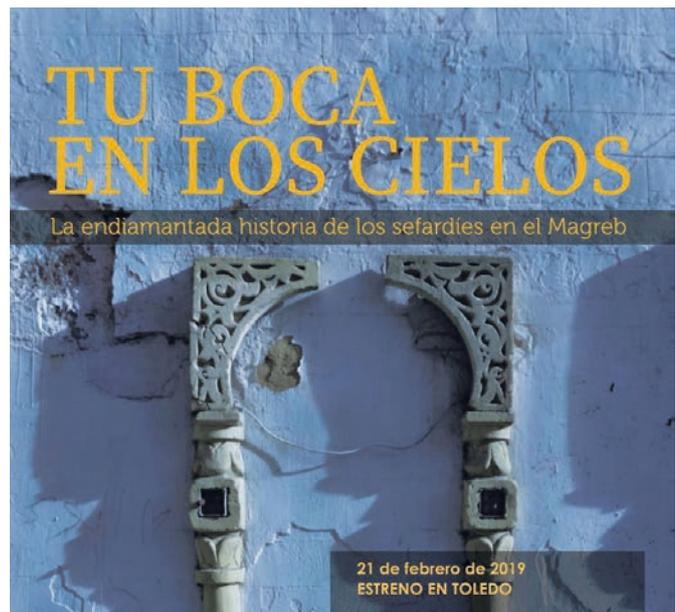
Elle a pour objectif de favoriser la conservation du patrimoine, de diffuser la culture yiddish en France et en Europe, de promouvoir le yiddish comme langue de culture et de privilégier sa connaissance auprès de publics issus de tous horizons. Dans un esprit de laïcité et d'ouverture, elle propose : une médiathèque (collections de la Bibliothèque Medem, vidéo-thèque, phonothèque) ; des cours de langue de tous niveaux, des séminaires de littérature yiddish et une université d'été des ateliers de pratiques artistiques (théâtre, chansons, poésie, cinéma, danses populaires, musique klezmer, etc.) ; des activités pour les enfants (cours de langue, chorale, atelier dessin, spectacles jeune public, fêtes et carnaval) ; des cercles de réflexion et de conversation en yiddish ; des animations en français et en yiddish (expositions, spectacles, projection de films et de documentaires, conférences), un café librairie.

Après une saison consacrée aux avant-gardes yiddish, la Maison de la culture yiddish souhaite consacrer une saison à Aron Tseytlin (1898-1973) et son entourage. Avec la saison « Aron Tseytlin, écrivain, visionnaire », la Maison de la culture yiddish a souhaité faire connaître cette œuvre particulièrement riche et diversifiée à un large public, avec exposition, accompagnée d'une série d'activités, conférences, séminaires, spectacles sur toute l'année 2020.

Aki Estamos

Cette association est née en 1998. Dès l'origine, elle s'est donnée pour objectif de faire vivre au présent la culture judéo-espagnole dans une tradition d'ouverture et d'en assurer la transmission. Aujourd'hui ces missions sont plus que jamais au cœur de son action et l'association multiplie les occasions de rencontres, de convivialité, de formation sur des thèmes de plus en plus variés... Alors que la génération née dans l'ancien Empire ottoman disparaît inéluctablement, que les locuteurs du judéo-espagnol sont de plus en plus rares, il est impératif d'assurer le passage de témoin à la jeune génération. Impératif aussi de faire vivre la culture judéo-espagnole au quotidien.

Exemple : Rencontre en ligne autour du documentaire *Que le ciel t'entende*, retraçant l'histoire des sépharades qui, expulsés d'Espagne en 1492, ont choisi l'exil au Maghreb (**mardi 23 juin 2020**) avec la participation de José Manuel Albares, ambassadeur d'Espagne en France ; Miguel Angel Nieto, réalisateur du documentaire *Que le ciel t'entende* ; Domingo García Cañedo, directeur de l'Institut Cervantès de Paris ; Bella Clougher, Vice-présidente de l'association Aki Estamos ; Abraham Bengio, agrégé de lettres classiques et intellectuel engagé dans le dialogue interculturel, ainsi que Line Amselem, professeure et écrivaine.



La Nouvelle Gallia Judaïca



Unité propre de recherche (UPR 208) fondée à Paris en 1972 par Bernhard Blumenkranz, la Nouvelle Gallia Judaïca avait pour objectif scientifique premier de dresser une géographie historique des juifs de France, tout en privilégiant le Moyen Âge, afin de prolonger, à partir de sources écrites hébraïques, latines, françaises, manuscrites et imprimées, ainsi que des vestiges archéologiques (inscriptions, synagogues, quartiers), le travail d'Henri Gross, publié à la fin du XIX^e siècle et intitulé *Gallia Judaïca, Dictionnaire géographique de la France d'après les sources rabbiniques*.

Transformée en Équipe de recherche (ERS 13) en 1977, ses objectifs se sont étendus à d'autres aspects historiques, tant politiques, économiques, sociaux, religieux et artistiques, ainsi qu'à d'autres périodes – l'époque moderne en particulier. La diffusion des résultats des recherches menées au sein de l'équipe s'est aussi traditionnellement réalisée dans le cadre de publications d'actes de colloques et de séminaires organisés par la NGJ, d'abord dans la collection « Franco-Judaïca » fondée par Bernhard Blumenkranz, aux éditions Privat puis aux Belles-Lettres, et désormais aux éditions du Cerf, dans la collection « Nouvelle Gallia Judaïca ».

Grâce à ses bases de données et à sa bibliothèque en croissance régulière, comprenant notamment le « fichier Blumenkranz » qui a fait l'objet du projet 2020 de l'association, la NGJ est également une source documentaire précieuse. Les quelques 21 000 fiches rassemblées par les collaborateurs de Blumenkranz portent sur tous les aspects de la vie juive en France et permettent d'envisager des travaux en histoire culturelle, économique, politique et sociale.

Limoud

(L'édition 2020 a dû s'adapter à la crise sanitaire)

Limoud vise à faire connaître les différentes dimensions de la vie et de la culture juives, en les rendant accessibles à tous. Depuis 2006, Limoud organise chaque année une conférence de trois jours où sont proposées 150 activités (débat, conférences, ateliers) dans un esprit d'ouverture et de diversité. Chaque participant crée son propre programme, selon ses envies. Et chacun peut aussi proposer d'animer une activité, ou être actif dans l'organisation.

Le Président de la Fondation du Judaïsme Français Ariel Goldman a accordé en 2020 une interview à Denis Ktorza, rappelant que la Fondation du Judaïsme aidait l'association Limoud depuis 2011 et que cette aide était croissante. « *C'est un événement original qui s'inscrit dans un renouveau des études juives dans son acception la plus large.*

Il s'agit de l'étude stricto sensu mais aussi de l'étude envisagée sous un prisme politico-social : Israël, l'antisémitisme, la place de la femme, autant de sujets qui traversent le judaïsme et le questionnent. C'est à cet égard important pour nous de soutenir cette action et de nous inscrire dans le mouvement qu'il génère ».



Le Festival du cinéma israélien de Paris

(L'édition 2020 a dû s'adapter à la crise sanitaire).

Le Festival a, en cette année particulière, proposé une sélection de film en ligne, ne sacrifiant en rien à la qualité, l'originalité et aux choix audacieux de la programmation.



Le Festival VO-Vf, Traduire le monde

Unique en son genre, le festival *VO-Vf, traduire le monde* est une manifestation littéraire offrant la parole au traducteur, souvent dans l'ombre, et pourtant formidable passeur des littératures du monde. En cette année si particulière de confinement, d'inquiétude, d'incertitude, fallait-il maintenir la 8^e édition du Festival *VO-Vf, traduire le monde* ? La question se posait naturellement, mais les organisateurs ont finalement peu hésité tant il semblait essentiel de maintenir le cap. Alors que les frontières se fermaient les unes après les autres, ils décidèrent d'offrir par la voix des traducteurs l'occasion de les franchir.





ECUJE



La Fondation du Judaïsme Français a octroyé à l'Institut Universitaire d'Études Juives Elie Wiesel une subvention de 30 000 euros, afin de soutenir un colloque en hommage au poète Claude Vigée et la rencontre en ligne consacrée à la découverte d'un siècle d'histoire juive en France, à travers l'étonnante histoire d'un lieu emblématique, « Le 9 rue Guy Patin ».

Par cette subvention, la Fondation a permis également le développement de la Chaire Jacques Tolédano pour la paix et le dialogue des cultures.



EMC2

La FJF a par ailleurs soutenu des programmes consacrés à l'enseignement, au savoir et au vivre-ensemble. Pour exemple : **l'Association Emc2 Hadamard**.



Cette association a créé, depuis la rentrée 2018, une prépa scientifique pour permettre à de jeunes étudiants brillants en sciences d'accéder à des études scientifiques d'excellence. La FJF par son support financier a contribué à cette création et à son suivi. L'année 2020 a été, pour la prépa Emc2 Hadamard, celle qui a vu la première promotion (admise en septembre 2018) passer les concours aux grandes écoles scientifiques. Le bilan est positif. Quelques élèves ont réussi à intégrer de très belles écoles, et tous ont pu obtenir une admission dans une école de bon niveau. Certains d'entre eux ont cependant choisi de refaire une troisième année afin de parvenir à l'école de leur choix. L'association Emc2 est également soutenue par de grands mécènes privés et par des fondations abritées par la FJF.



L'Union des Étudiants Juifs de France



UNION DES ÉTUDIANTS JUIFS DE FRANCE

L'Union des Étudiants Juifs de France est régulièrement soutenue par la FJF qui reconnaît comme remarquable leurs actions conduites contre l'antisémitisme et pour le vivre-ensemble citoyen, dans les universités et dans les quartiers populaires. Durant la pandémie, l'UEJF fut, notamment en partenariat avec le FSJU, très active dans le portage de repas aux personnes isolées.

Durant cette année 2020, plusieurs initiatives ont été prises dont :

- la venue de délégations sportives de jeunes judéo-arabes dans leurs clubs homologues français pour des rencontres d'abord sportives puis pédagogiques ;
- la venue de délégations d'étudiants israéliens de tous horizons sociaux religieux et politiques au cœur des universités françaises ;
- l'organisation de manifestations de partages interculturelles au sein des quartiers populaires destinées aux populations voisines cohabitantes ; la formation des jeunes d'associations de quartiers pour la transmission des bonnes pratiques de médiation interculturelles et de la gestion des conflits culturels à travers une série de rencontres et d'événements spécifiques en France puis en Israël. Ce projet complexe entremêle diverses actions tout au long de l'année, adaptées chacune à son public pour apporter un regard nouveau sur la communauté juive et sur Israël afin de lutter contre l'importation des conflits et pour le vivre-ensemble républicain français.



LES SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LA FJF À DES PORTEURS DE PROJETS INNOVANTS

Chaque année, la Fondation du Judaïsme reçoit des demandes de subventions de la part d'associations qui œuvrent dans les mêmes domaines d'intérêt général qu'elle. Ces demandes sont déposées sur le site Internet de la FJF et étudiées par ses services. Dans un premier temps pour évaluer leur éligibilité, dans un deuxième temps, leur pertinence eu égard à la politique de subvention adoptée par la FJF.

Quelques exemples de subventions accordées en 2020 :



Hilel Campus, Espaces de vie

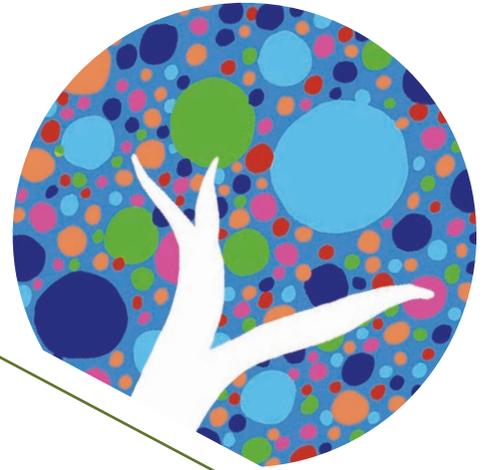
À travers la création de lieux de vies (Paris et Marseille) dédiés aux jeunes et adaptés à leur besoins, Hilel Campus offre un cadre sécurisé et épanouissant ; véritable lieu de rencontres, de découverte et de partage qui propose des espaces de vies adaptés aux besoins des jeunes, des actions de sensibilisation et de formation en études juives et au leadership ainsi que des services divers à destination des jeunes. L'affiliation avec Hillel International permet aux étudiants et aux jeunes actifs d'avoir une approche et des contacts à l'international. Cela contribue, le cas échéant, à servir leur parcours étudiant, professionnel, identitaire et communautaire.

Hilel
CAMPUS

FRANCE



Partner of
HILLEL International



ORT France dans l'œil des photographes : 100 ans au service de l'éducation et de la formation



Des dizaines de messages d'élèves du monde entier célèbrent ce 100^e anniversaire.

À l'occasion de son centenaire en 2021, ORT France souhaite mettre en valeur son histoire à travers plusieurs manifestations, dont une exposition historique et son catalogue. Cette exposition retracera 100 ans d'activités, en s'appuyant essentiellement sur les plus belles photographies issues de leur fonds d'archives. Un volet sera également réservé au regard que les élèves de l'ORT portent aujourd'hui sur leur école. Itinérante, cette exposition se déplacera tout au long de l'année dans les villes où se trouvent des établissements de l'ORT. Destinés à un large public, l'exposition et son catalogue contribueront ainsi à rendre visible l'histoire d'une institution juive encore trop méconnue.

École de Théâtre

L'Association MEM a été créée par Steve Suissa, dans le but d'enseigner le théâtre, de promouvoir la culture française et de permettre à des francophones vivant en Israël de s'investir dans la création artistique. C'est dans cette optique que l'association MEM a implanté une école d'art et d'expression dans les villes telles Ashdod et Netanya, qui comptent de nombreux immigrés français.

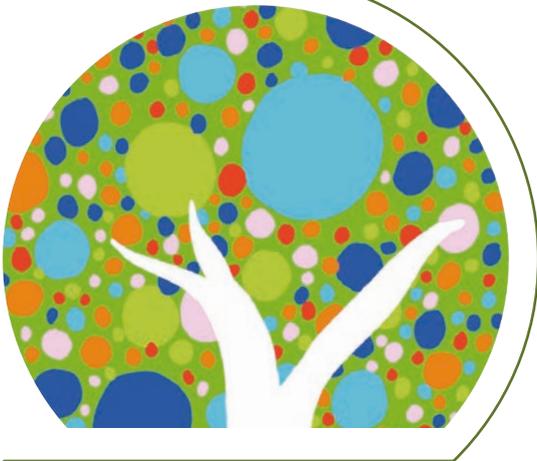
Séminaire Actualité et Renouveau des Études Juives (ULM)

Le séminaire de l'association Massorah a repris à la rentrée scolaire d'octobre 2020 à l'École normale supérieure pour une deuxième année. L'originalité d'un séminaire pluridisciplinaire, faisant dialoguer un chercheur senior et un chercheur junior, reste au cœur de la démarche. L'accent est mis sur la participation des jeunes chercheurs et la présentation de travaux en cours. Deux journées d'étude sont organisées ainsi que d'autres événements culturels. L'idée est de développer un réseau de chercheurs francophones en études juives.

Une étude, corroborée par de nombreux échanges avec institutions et responsables locaux a révélé la nécessité d'aider les jeunes d'origine française à surmonter leurs difficultés d'intégration tout en conservant leur héritage francophone. Le théâtre s'est avéré être un bel outil pour les aider à reprendre le contrôle de leur vie scolaire, professionnelle et/ou sociale grâce à la culture, la langue et le patrimoine artistique français.

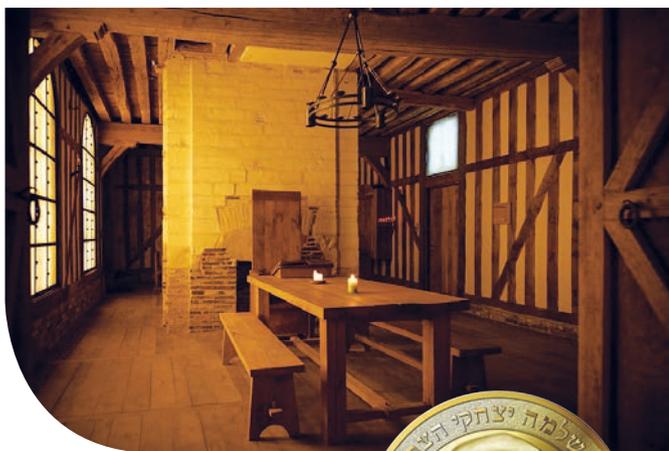
Mémoire juive de Béziers

L'association Mémoire Juive de Béziers a pour objectif de favoriser l'accès à la culture des publics dans les champs de l'histoire et du patrimoine, et la réappropriation des lieux de mémoire. À travers ses actions pédagogiques d'éducation et de culture, cette association lutte contre les préjugés et les stéréotypes. Elle sensibilise à la tolérance et au vivre-ensemble par une mobilisation sur l'histoire et le patrimoine juifs de Béziers ainsi que les valeurs de la civilisation occitane.



LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE FRANÇAIS

Durant l'année 2020, la FJF marqua clairement sa volonté de sauvegarde du patrimoine, ainsi deux grandes actions furent entreprises : la participation à l'équipement de la **Maison Rachi** dont la réalisation s'achève à Troyes, en ce début d'année 2020. Ce lieu emblématique est devenu, en moins de deux ans d'existence, l'un des plus hauts lieux du tourisme culturel juif. Cette maison attire en effet des visiteurs du monde entier.



© Didier Guy



Une autre initiative a été prise qui concerne la rénovation du site historique de la **synagogue de Verdun**. Construite en 1875 par l'architecte Henri Mazillier, classée monument historique en 2002, la synagogue de Verdun a été saluée pour son style hispano-mauresque et son aménagement intérieur. Aujourd'hui le bâtiment est menacé dans sa structure et les toitures s'effondrent. Choisie par la mission patrimoine portée par Stéphane Bern, la FJF s'associe à l'opération de sauvegarde en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

PARTICIPATION À LA PUBLICATION



La Révolution française et l'émancipation des juifs – Numérisation de textes de 1787 à 1806 Deux volumes. *Éditions Douin*

« Si tout le monde sait ce que fut la Révolution française, qui mis à part quelques historiens a lu l'ensemble des textes concernant l'émancipation des juifs ? Des hommes, au nom de la grandeur de la France, œuvrèrent pour cette émancipation ; d'autres la combattirent avec force, mais qui sait réellement ce que furent leurs discussions et leurs travaux ? Des questions qui se posèrent ? Les arguments qui furent avancés par les uns et par les autres ? Par la connaissance et la compréhension de tous les éléments qui

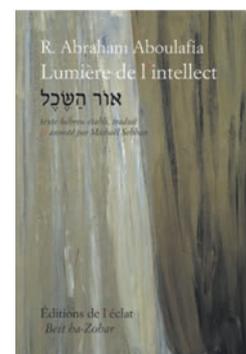
la composent une Histoire fait sens, constitue un ensemble solide et homogène fait de nos différences, de notre multiplicité, de nos aspirations

et valeurs communes.

Racontant chacun, elle s'adresse à tous. Ces 1726 pages représentent le chemin qui permit, en son temps, aux juifs de France d'être des juifs français. Elles sont une

part de notre mémoire. Pas une mémoire juive, non, une mémoire collective, nationale. Alors que des courants souvent hostiles à la République bousculent notre siècle, il me paraissait utile et important d'avoir en tête... et en mains ces fondamentaux, qui constituent un petit bout magnifique de l'Histoire de France ».

Ariel Goldmann

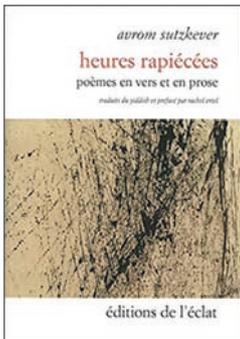


Lumière de l'intellect

R. Abraham Abouafia
Éditions de l'Éclat

Abraham ben Samuel Abouafia (1240 – probablement peu après 1291) est un kabbaliste, grande figure du judaïsme médiéval. À la différence de nombre de kabbalistes de cette époque, uniquement connus au travers de leurs œuvres, il existe une riche information biographique le concernant, grâce aux soins méticuleux qu'il a pris pour livrer des éléments de sa vie au sein même de ses ouvrages.

Abraham ben Samuel Abouafia rend compte de ses pérégrinations méditerranéennes qui le porteront jusqu'aux remparts de Saint-Jean d'Acre à la recherche du fleuve Sambatyon. Mais dans le parcours de cette vie vagabonde entre la Grèce et l'Italie, Byzance et l'Espagne, l'événement sans précédent qui marquera les esprits et la chronique, c'est la non-rencontre avec le pape Nicolas III en 1280. Les visions qu'il décrit alors, la mission messianique dont il se dit porteur, la mort soudaine du pontife au moment de l'arrivée d'Abouafia à Rome, son emprisonnement, puis sa libération qui signe le début d'années fructueuses en Sicile, où disciples et détracteurs se succèdent, enfin son excommunication et sa disparition mystérieuse sur la petite île de Comino dans l'archipel maltais — tout cela scelle à jamais un destin hors du commun dans le ciel de la pensée juive.



Heures rapiécées, poèmes en vers et en prose

Avrom Sutzkever

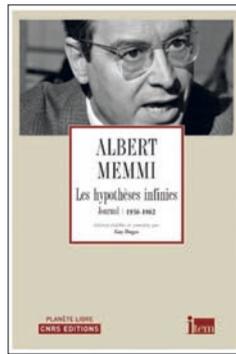
Traduit et présenté par Rachel Ertel

Éditions de l'Éclat

Avrom Sutzkever est né à Smarhon (Empire russe) le 15 juillet 1913. Il est mort à Tel-Aviv (Israël) le 20 janvier 2010. Il est considéré comme le plus grand poète yiddish survivant de la Shoah. Il est aussi un des témoins du *Livre noir*, recueil de témoignages réunis par Ilya Ehrenbourg et Vassili Grossman. Son témoignage sur le ghetto de Vilnius demeure célèbre.

L'œuvre d'Avrom Sutzkever traverse le siècle et porte l'espoir paradoxal de la poésie qui, en plusieurs occasions, lui a littéralement sauvé la vie, quand, ayant dû traverser un champ de mines sous la neige dans la forêt de Narotch, il a accordé ses pas au rythme d'un poème récité à voix basse. Figurent dans cette anthologie des poèmes de tous ses ouvrages publiés, depuis Sibérie (1936) jusqu'à *Murs effondrés* (1996). Et si une partie importante est consacrée à l'écriture quotidienne du ghetto et de sa résistance, l'ensemble de près de 400 poèmes en vers et prose, extraits de 22 recueils, résonne au-delà de la seule réalité politique à laquelle Sutzkever fut confronté.

Rachel Ertel est une essayiste et traductrice française, professeur émérite de l'université Paris-Diderot, spécialiste de la langue et de la littérature yiddish.



Les hypothèses infinies Journal. 1936-1962

Albert Memmi

Édition établie et annotée par Guy Dugas

Planète libre – CNRS Éditions – iTem

Né en Tunisie dans une modeste famille juive de langue maternelle arabe, formé dans les écoles de l'Alliance israélite universelle puis au lycée Carnot de Tunis, enfin à l'université d'Alger pendant la guerre et en Sorbonne à la Libération, Albert Memmi (1920-2020) se situe au carrefour de trois cultures et a construit une œuvre abondante d'essayiste, mais aussi de romancier, sur la difficulté pour un minoritaire né en pays colonisé de trouver son propre équilibre entre Orient et Occident.

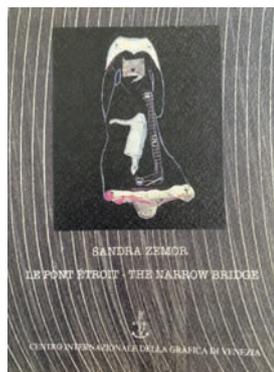
De l'âge de 16 ans à sa disparition, il a tenu un journal où il a recueilli ses rêves et cauchemars, ses doutes et illuminations, ses espoirs et désillusions, ses joies et frustrations. Une somme de réflexions au jour le jour qui éclairent d'une lumière crue un « siècle épouvantable » mais constituent aussi les fondations d'une œuvre universelle.

Le Pont étroit

Sandra Zemor

Centro internazionale della grafica di Venezia

Édition du livret de chansons de Sandra Zemor inspirées de l'univers poétique de Nahman de Braslav et des chansons de Léonard Cohen. Dessins et collages de l'artiste.



LE PRIX BERNHEIM



Décerné pour la première fois en 2008, ce prix inaugurera dès 2021 un nouveau format. Fidèle à la volonté de son créateur, Antoine Bernheim, il s'agit, selon les mots de Gérard Rabinovitch qui anima ce Prix, « de témoigner que le judaïsme en socle séminal n'est pas un astre mort, que la culture juive n'est pas une curiosité ringarde kitsch ou provinciale. Sa vitalité prend sa part dans le grand mouvement des constructions et des échanges des cultures vivantes, axées sur la vie bonne, comme horizon des hommes ».



En 2020, les jurys ont élu Cécile Wajsbrot pour les lettres, Ruth Zylberman pour les arts, Lionel Naccache pour les sciences. Gérard Rabinovitch a réalisé leur portrait dans le magazine L'ARCHE (numéro 683 de novembre-décembre 2020). Il a également animé l'émission de radio sur RCJ consacré aux lauréats, avec les interventions de Jean-Claude Ameisen, Claire Bommelaer et Alain Granat. Le remarquable travail de Gérard Rabinovitch à l'organisation de ce Prix jusqu'en 2020 a permis de faire du Prix Bernheim une référence culturelle dans le judaïsme français.



En raison du confinement dû à la pandémie de Covid, le Prix Bernheim 2020 fut remis lors d'une émission de radio sur RCJ, le 29 novembre.



LES FONDATIONS ABRITÉES

Les fondations sous égide de la Fondation du Judaïsme Français sont très actives et participent au renforcement du bien commun : culture, éducation, dialogue citoyen, jeunesse, mémoire et transmission, humanitaire et social.

Le total des subventions attribuées par les fondations individualisées en 2020 s'élève à 19 462 071 euros. Elles couvrent l'ensemble des champs d'action de la Fondation en conformité avec son objet et ses statuts. Les subventions versées en France s'élèvent à 15 521 K€. Les subventions versées à l'étranger représentent 4 034 K€.

Les actions menées sont trop nombreuses pour être citées de manière exhaustive. Quelques-unes d'entre-elles sont ici présentées, qui témoignent de la richesse et de la diversité des actions réalisées dans les domaines de la Culture, de l'Éducation, de la Jeunesse, des Sciences, du Social et de l'Humanitaire.

La Culture

Les subventions ont permis de soutenir théâtre, art, littérature, organisation de colloques, musique, festivals en ligne. Des secteurs particulièrement touchés par la crise sanitaire.

Fondation Lévy Willard

A pour objet principal le soutien à l'association Connaissance du Patrimoine Juif de France, pour le maintien et l'enrichissement du site internet J-guide Europe. Ce site contribue à la découverte des monuments, synagogues, cimetières, objets etc. présentant un intérêt historique et culturel pour l'histoire du judaïsme français et européen. Le développement de ce site nécessite une mise à jour permanente. Un rédacteur, Steve Krieff, a été embauché à temps partiel pour la partie rédactionnelle et culturelle. Le recours à des intervenants dans le domaine informatique et internet (ITG) est également nécessaire de façon régulière.

<https://jguideeurope.org/fr/>





La Fondation soutient également les programmes de **l'Institut Maimonide – Averroès Thomas d'Aquin**. Depuis sa création en 2000, cet institut a toujours œuvré pour le dialogue inter-religieux et pour le patrimoine historique et archéologique juif local.

Dans cet esprit, la programmation 2020/2021 poursuit la célébration du 20^e anniversaire de la création de l'Institut qui entend accroître la réflexion sur l'histoire des religions, aussi bien en termes de connaissances que de relations interconfessionnelles. Cela se traduira par des rencontres au cours desquelles ils recevront des personnalités diverses : Elie Barnavi, Marek Halter, Georges Elia Sarfati, Laurent Joly, Arnaud Benedetti, Laurent Seksik, Haïm Korsia, etc.



Fondation Darmon Académie de musique pour des jeunes issus de milieux défavorisés

L'Académie du Palais royal dirigée par Jean-Philippe Saroc se consacre à développer le goût et la pratique de la musique classique auprès de jeunes de 18 à 30 ans. Ils sont environ trois cents à s'inscrire chaque année. Animée par les musiciens du Palais royal, l'Académie permet à des jeunes de tout niveau de se former ou se perfectionner au sein d'un chœur de chambre, d'un chœur et d'un orchestre symphonique dans des conditions uniques. La formation aboutit à la création de séries de concerts reconnus pour leur qualité musicale, leur diversité et leur originalité. L'Académie du Palais royal accueille chaque année à Paris près de quinze mille spectateurs dont une incroyable proportion de jeunes qui assistent pour la première fois à un concert de musique classique. L'Académie s'inscrit dans de larges réseaux d'Universités et de Grandes Écoles (réseau Erasmus et École de la 2^e chance).



Fondation Pluriel pour l'Art contemporain

Cette fondation favorise la création contemporaine et en diffuse la connaissance. Elle soutient des créations artistiques et culturelles. Favorise des rencontres et des échanges internationaux. Organise des colloques et/ou manifestations dans le domaine de l'art contemporain et de la culture. Soutient et diffuse des éditions d'artistes et des ouvrages dans le domaine de l'art contemporain et de la culture.

Elle a mandaté le CCA (Centre contemporain d'Art) pour mener des actions de promotion de la culture française à Tel Aviv, notamment l'exposition du travail de Robert Filiou et un événement avec Philippe Cohen.

La Fondation Israël Archéologie

Octroie des bourses de recherche relatives aux aspects sociaux, économiques et politiques des fortifications monumentales durant le début de l'ère du Bronze Moyen jusqu'au début du Bronze Récent, entre la région Syrio-Mésopotamienne et la Méditerranée orientale. Une bourse a été attribuée en 2020.



L'Éducation

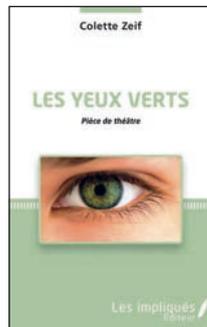
La Fondation Renée et Léon Baumann

A aidé au projet théâtral de la compagnie Debonnaire : « Les yeux verts », de Colette Zeif :

Paris, Marseille, Los Angeles... Rien ne laissait présager que le destin réunirait Colette, Monique et Simone pour une soirée de retrouvailles impossibles.



Le hasard a œuvré plusieurs fois pour cela. Aucune d'elles n'aurait imaginé pareille rencontre soixante-dix ans après avoir vécu des situations similaires. Les yeux verts, d'un vert si particulier, furent le révélateur de leur passé commun, elles étaient des enfants cachées, parce que juives, par des « Justes » durant la Seconde Guerre mondiale.



Les sommes allouées ont été destinées aux écoles pour l'achat d'équipements informatiques, de manuels, ou au financement de nouvelles méthodes d'enseignement. 2020 fut une année propice à l'octroi de bourses. De nombreuses fondations abritées ont souhaité aider des personnes dans la poursuite de leurs études, de leurs recherches, avec des bourses scolaires qui ont notamment permis la prise en charge des frais de scolarité ou de cantine des élèves issus de familles défavorisées, mais aussi des bourses universitaires ou doctorales.

La Fondation Janine et Jacques Stern a aidé cinq étudiants méritants de l'AIU dans la poursuite de leurs études.

La Fondation Cilly Libman soutient chaque année des étudiants dans leur première et deuxième année universitaire. En raison des difficultés rencontrées par beaucoup d'étudiants durant la crise sanitaire actuelle, la Fondation a décidé de prendre en charge davantage d'étudiants. Cette année onze étudiants ont pu être soutenus.

La Fondation Excelvy a octroyé une bourse à la Fondation ENIO afin de venir en aide à un élève de l'école de l'Alliance.

La Fondation BBF a octroyé à l'association strasbourgeoise Aquiba une subvention afin de l'aider à financer son parrainage des repas cantine pour les familles en difficulté.

La Fondation Cil Label a apporté son aide au département francophone de l'université de Tel-Aviv. Le programme de culture française compte une soixantaine d'étudiants en licence et maîtrise. Outre qu'ils facilitent l'intégration des



étudiants israéliens dans le programme, les cours en hébreu sont ouverts à tous et attirent de nombreux étudiants venus de départements divers qui peuvent ainsi s'initier à la culture française et permettent de la faire rayonner dans toute l'université. De plus, une licence d'enseignement du français a été mise en place pour la formation des maîtres et renforcer les équipes d'enseignants des collèges et lycées qui manquent actuellement de professeurs de français.

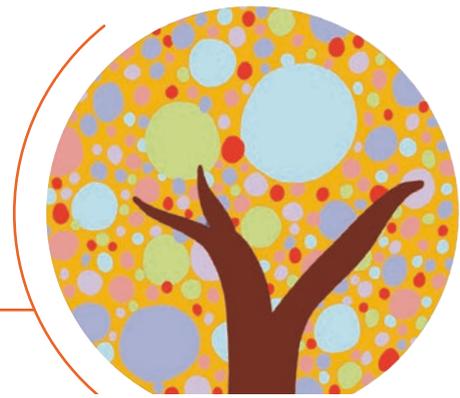
La Fondation Max et Blanche Rapaport a également apporté son soutien à cette université.

La Fondation Moses Mendelssohn apporte son soutien à l'École Juive Moderne (EJM) depuis plusieurs années et dans différents domaines, tels que l'octroi de bourses pour les familles nécessiteuses, l'achat de matériel éducatif,

car l'école adopte divers modes d'enseignement comme la méthode Montessori mais également la méthode Talam pour l'apprentissage de l'hébreu. L'école est composée de huit classes allant de la maternelle au primaire, pratiquement toutes équipées de tableaux numériques. Dans cet esprit d'innovation l'école a acquis des ztools, sièges favorisant l'apprentissage de l'écriture pour les petites classes de primaire. Chaque année, l'école conduit un projet d'établissement. Cette année il s'agissait des sciences. Un intervenant est venu aux cours de chimie, du matériel a été acheté et l'ensemble des élèves a confectionné un tableau à partir de mélange de pigments de couleurs.



La Jeunesse



Des actions visant à favoriser des rencontres entre jeunes ont également été soutenues.

La **Fondation René Lévy** a permis d'aider l'association Shofar, qui a pour objet la diffusion de contenus éducatifs et culturels sur internet et les réseaux sociaux. Ainsi de nombreuses vidéos présentant des grandes figures du judaïsme ont été mises en ligne et rendues accessibles au plus grand nombre.



La **Fondation Ysmah Moche** a apporté son soutien à l'association Lev. Il est à noter qu'à partir de mars 2020 et la mise en œuvre des mesures gouvernementales liées au Covid-19, les pôles de « Lev action sociale » et de l'enfance en danger « Lev ta voix » ont été particulièrement sollicités. Ces deux pôles sont d'ailleurs en forte tension, gérant les répercussions de la crise, d'une part sur les personnes et familles en très grande précarité (ainsi que sur une population nouvelle en voie de paupérisation) et, d'autre part, sur l'intégrité tant physique que psychologique d'enfants compte tenu de la promiscuité générée par les mesures sanitaires.



Les Sciences et la Médecine

Les Sciences et la Médecine reçoivent des aides principalement pour l'organisation de colloques organisés autour de la recherche et la coopération médicale.

La fondation FAST a alloué des subventions pour la recherche contre le Covid-19 dans le cadre d'un partenariat à l'Hôpital Tel Hashomer en Israël et en France à l'Institut des maladies génétiques Imagine.



Imagine est un institut de recherche translationnelle spécialisé dans les maladies génétiques, labélisé « Institut Carnot » par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il a été fondé notamment par l'Université de Paris, l'Inserm et l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris (AP-HP).

La fondation Scopus a mandaté, dans le cadre d'un contrat de partenariat avec la France, l'Université de Jérusalem sur trois projets de recherche :

- *Projet de recherche n° 1* : étude des mécanismes moléculaires et cellulaires de la douleur normale et anormale (chronique) à tous les niveaux, à partir des extrémités des neurones périphériques situés aux organes cibles.
- *Projet de recherche n° 2* : le rôle de l'inhibition dans l'effet de surprise, une fois transformé

par les organes sensoriels, un stimulus sensoriel atteint le cerveau sous forme d'activité électrique. Le cerveau calcule et transforme cette activité électrique dans des régions spécifiques du cerveau et transforme les informations pour des calculs ultérieurs, jusqu'à atteindre les calculs d'objets perceptuels.

- *Projet de recherche n° 3* : l'activité cérébrale dans la dyslexie et l'autisme, caractériser le rôle du cortex sensoriel dans les compétences en lecture dans la dyslexie.

Par ailleurs, une bourse de recherche a été allouée pour un échange entre l'Université et le CNRS en France.



Le Social et l'Humanitaire

Ce domaine est celui qui chaque année, plus encore en 2020, est abondamment aidé. Les subventions sont versées à des associations dont l'objet est de venir en aide à des familles nécessiteuses. L'octroi de ces subventions permet de lutter contre l'exclusion sociale. Les aides alimentaires représentent une part majeure de ces subventions. Dans le contexte de la crise sanitaire sans précédent que nous avons connu, les Fondations abritées ont fait preuve d'un sens des responsabilités et d'une solidarité exceptionnelles. À défaut de toutes les citer, notons quelques actions majeures :

Fondation FSJU

Cette fondation a principalement financé en 2020 des actions à caractère social directement liées à la crise sanitaire et ses répercussions. Elles concernent, entre autres, les épiceries sociales et la lutte contre la précarité.

- Financement du fonds (FUS FOCUS) dédié, destiné à traiter les situations d'urgence sociales par le service social du FSJU.
- Soutien financier au CASIL (Centre d'Action Social Israélite de Lyon) pour des aides alimentaires, des aides aux familles en difficulté de la région d'Aix-les-Bains, des aides sociales et culturelles, la mise en place d'une épicerie sociale.
- Subvention à la boutique sociale et à l'épicerie sociale du CASIM pour un public en situation de grande précarité – hommes, femmes enfants et personnes âgées isolées.
- Soutien au CASIN pour des aides alimentaires, une assistance et un accompagnement aux personnes âgées isolées, et leur épicerie sociale.

- Soutien à l'ASJ (Action Sociale Juive) en faveur de l'épicerie sociale, la lutte contre la précarité et l'aide aux personnes âgées.
- Subvention à l'épicerie sociale du CASIT.
- Aide au financement d'une maison d'accueil des femmes (et leurs enfants) victimes de violences conjugales (le projet devrait ouvrir ses portes d'ici un an).



Fondation Wizo-parcours de vie

Elle soutient l'association Wizo World pour ses actions humanitaires en Israël : sécuriser la crèche « Rolande Zajfen » et y construire des abris anti-missiles, isoler les fenêtres contre les atteintes chimiques, renforcer les murs afin qu'ils résistent aux tirs de roquettes et insonoriser complètement les classes afin de rendre moins traumatisant les « hurlements des alertes ».



Fondation OSE-MES

Depuis les débuts de la pandémie du Covid-19, les services et établissements de l'OSE ont fait preuve d'un formidable engagement professionnel. Qu'il s'agisse du Centre de santé Elio Habib, des établissements de pro-



© Pixabay

tection de l'enfance, des établissements pour enfants et jeunes en situation de polyhandicap, maintenus ouverts, les équipes de l'OSE ont répondu présentes. Elle ont, entre autres actions, impulsé une mission de conseil aux familles dont l'objectif se situe en amont des mesures de protection de l'enfance, qu'elles soient administratives (AED) ou judiciaires (AEMO et MJIE).



La fondation OSE-MES a aussi contribué à aider le Café des Psaumes, premier café associatif de la communauté juive, orienté vers l'accueil d'un public de personnes âgées, de rescapés de la Shoah et migrants d'Afrique du Nord. Ce lieu de convivialité et de culture implanté au cœur du Marais a, en raison de la pandémie, connu une forte diminution d'activité.

Fondation Benech

Grâce notamment à la Fondation Benech, l'ASJ (Action Sociale Juive) de Strasbourg a accompagné les familles les plus démunies par la distribution de colis alimentaires et de vêtements ainsi que par le portage de repas.



© Pixabay



Fondation Richesse et Pauvreté

La Fondation a permis à l'association Mazonne de poursuivre son action d'aide hebdomadaire apportée à cent dix familles sur un an. Mais également de consolider l'aide conséquente de paniers distribués au moment des fêtes apportée à cent familles permettant aux bénéficiaires de passer ces moments dans la dignité. Durant la pandémie, l'association Mazonne a continué d'agir avec un engagement et un investissement plus intenses encore.

Fondation Marie-José Vaisan

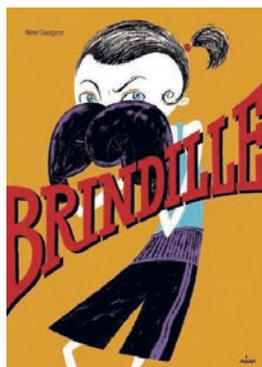
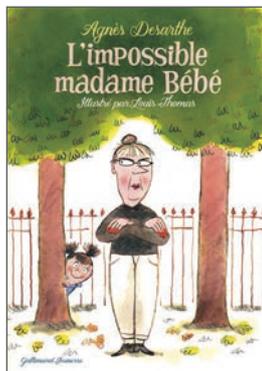
La Fondation Marie-José Vaisan soutient largement la **Bienfaisance de Bordeaux**, un collectif d'associations caritatives. Au-delà de l'aide alimentaire dont bénéficient les personnes âgées et les familles nécessiteuses, l'association a cette année attribué des bourses scolaires et étudiantes.



© Pixabay

LES PRIX

Le prix Janusz Korczak de littérature Jeunesse



Ce Prix national a été créé en 2008 par Béatrice Rosenberg, l'écrivain Eglal Errera, et la libraire Annie Falzini en hommage à l'écrivain, pédiatre, éducateur et pédagogue juif polonais Janusz Korczak. La particularité de ce Prix est qu'il est décerné par un jury d'élèves allant des classes de maternelle aux primaires. Le thème du Prix Korczak varie chaque année – la littérature, le monde des arts, les devoirs du citoyen, la connaissance du passé sans jamais oublier le thème fondateur, « les enfants dans la guerre ».

La lecture des livres a été rendue possible pendant le confinement grâce aux éditeurs et auteurs qui nous ont fait parvenir les ouvrages en PDF. Tous les enfants ont reçu la sélection chez eux.

Les lauréats de l'année 2020 :

CM, ex aequo : Agnès Desarthe, illustrations de Louis Thomas, *L'impossible madame Bébé*, Gallimard Jeunesse ; Steve Tasane, *On m'appelle enfant !* Gallimard jeunesse.

CE : Rémi Courgeon *Brindille*, Milan.

GS / CP : Emma Adbage *Le repaire*, Cambourakis.



Plusieurs prix n'ont pu être attribués en raison de la crise sanitaire ainsi :

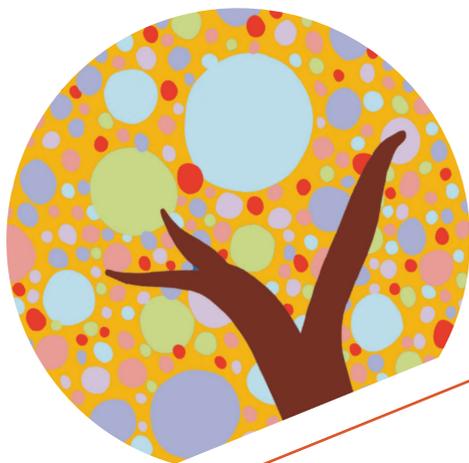
Le Prix Auerbach

Le Prix Betsalel Auerbach de la Fondation du Judaïsme Français, décerné tous les deux ans, est attribué à deux chercheurs biologistes ou médecins praticiens dont les travaux contribuent à l'amélioration des connaissances sur la physiopathologie ou la thérapeutique de l'asthme.

Le Prix Norbert Dana

Créé en 2007 par la famille et les amis de Norbert Dana, la Fondation qui porte son nom récompense, tous les ans, un ou deux projets innovants dans le secteur social, éducatif et sanitaire.

CRÉATION DE 4 NOUVELLES FONDATIONS



Fondation Kehilot Israël

La Fondation a pour objet de concourir à la valorisation du patrimoine artistique et à la diffusion de la culture française. Plus particulièrement, elle aura pour mission de conserver l'héritage culturel et spirituel des communautés juives dans leurs diasporas et d'étudier les relations réciproques entre la vie spirituelle et culturelle des communautés juives et la population générale. Elle s'efforcera également de transmettre et prendre soin de l'héritage culturel juif français et francophone de diverses manières : éducation, recherche, documentation, numérisation de manuscrits et participation à la création d'un musée..

Fondation Elalouf Lewiner

La Fondation Elalouf Lewiner portera une attention particulière aux projets liés :

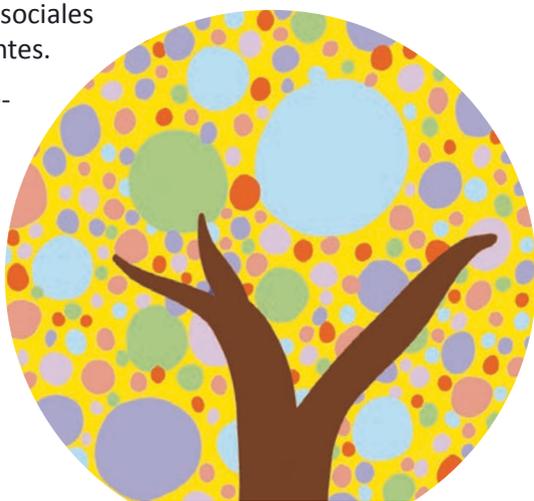
- À la transmission de la culture, des valeurs, des connaissances et de l'identité juives. La fondation abritée portera un intérêt particulier à l'utilisation des nouvelles technologies pour la diffusion de ses savoirs.
- Au développement de l'engagement bénévole ou professionnel au profit de causes philanthropiques. Ainsi, la fondation abritée pourra financer des programmes de formation, des bourses ou récompenser des actions visant à développer le capital humain du tissu associatif.
- Son aide matérielle pourra se traduire par des subventions à des associations ou à des œuvres ; par des bourses d'études ou par des Prix récompensant une contribution dans les domaines d'intervention de la Fondation.



Fondation Monique et Jacques Roos

L'objet de cette fondation est le soutien à l'association du Jardin des Roos sur une période de dix ans. Le Jardin des Roos est un espace de rencontre convivial et ludique pour les enfants et leurs accompagnants. Il favorise la sociabilité de l'enfant et le prépare à la séparation avec sa famille et à l'intégration à l'école maternelle. Ce centre est implanté dans le 20^e arrondissement de Paris afin de répondre aux besoins du quartier en importante progression démographique. Ce programme s'adresse aux parents disponibles pour venir avec leurs enfants afin de les sociabiliser avant leur entrée en maternelle. Il favorise ainsi le dialogue entre parents et enfants de catégories sociales diverses et d'origines différentes.

Si cette structure était amenée à disparaître avant la fin des dix années, le soutien de cette fondation irait à un autre programme de la Coopération Féminine.



Fondation Rachi de Troyes

L'objet de la Fondation Rachi de Troyes est de développer, au niveau national et international, toute action de création, d'études, d'enseignement, de recherches, manifestations ou congrès portés par la Maison Rachi, et plus globalement toute initiative visant à faire rayonner l'apport de Rachi et de sa famille tant au patrimoine juif, qu'à la culture française au travers, notamment, de son ancrage en territoire champenois.



LE RAPPORT FINANCIER

L'année 2020 restera dans les annales comme une année bouleversée, atypique, sans doute unique en son genre. Difficile d'ailleurs de la comparer aux précédentes, tant les circonstances furent exceptionnelles. Face à cette crise sanitaire sans précédent, la solidarité a été au rendez-vous. En effet, la Fondation du Judaïsme Français ainsi que ses Fondations abritées, ont été présentes et ont apporté leur soutien aux associations, trouvé de nouvelles ressources et participé à l'élan national d'entraide.

Informations préalables

- Depuis le 01 janvier 2020, les personnes morales de droit privé à but non lucratif sont tenues de respecter les prescriptions du règlement comptable 2018-06 du 5 décembre 2018. Afin de conserver une cohérence et une comparabilité des informations comptables, la Fondation du Judaïsme Français a décidé de présenter les comptes de l'exercice 2019 au format et aux normes de ce nouveau règlement.
- Depuis 2017, la Fondation du Judaïsme Français est l'actionnaire majoritaire et de référence de Solidarité & Logement, société anonyme d'habitations à loyer modéré, propriétaire de 605 logements sociaux.

En 2020, la société IRP s'est associée à la société de coordination coopérative « Habitat Réuni », qui regroupe 21 organismes HLM, gérant ensemble au total près de 140 000 logements.

Afin de répondre aux exigences de la loi ELAN, il a été décidé d'un rapprochement entre Solidarité & Logement et IRP.

Ce rapprochement s'est réalisé au moyen de deux opérations :

- Substitution d'IRP à la Fondation en qualité d'actionnaire de référence de Solidarité & Logement par voie de cession par la Fondation des actions qu'elle détient dans Solidarité & Logement à IRP pour un montant de 2 011 247 euros, Solidarité & Logement devenant alors une filiale d'IRP.
- Prise de participation de la Fondation dans IRP, à hauteur de 10 % du capital social de cette dernière pour un montant de 10 279 euros.

A – Les comptes de la Fondation du Judaïsme Français

Chiffres clés de l'année 2020

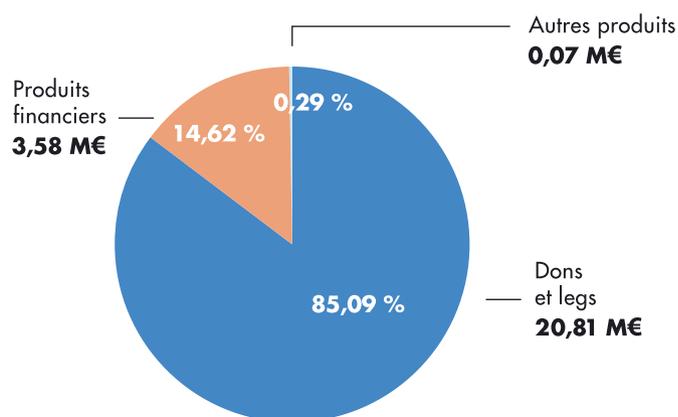
- Les produits de l'exercice 2020 s'élèvent à 33 M€ en 2020 contre 42 M€ en 2019.
- Les charges totales s'élèvent à 32,6 M€ en 2020 contre 40 M€ en 2019, en diminution de 19%.

Il en résulte un excédent de l'exercice 2020 de 0,4 M€ contre un excédent de 1,3 M€ en 2019.

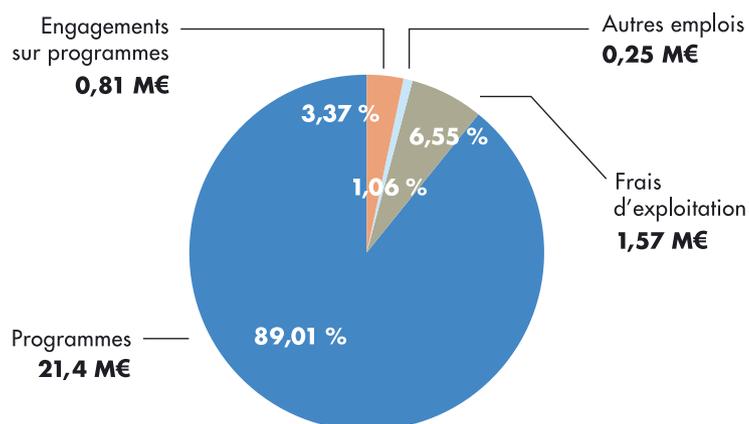
Ci-contre, une présentation analytique du compte de résultat agrégé 2020. Les produits de cession des éléments d'actifs et les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés ont été retraités afin de ne prendre en compte que les plus ou moins-values nettes réalisées. De même, les reports en fonds dédiés et les utilisations des fonds dédiés à réaliser ont été retraités pour ne faire ressortir que les fonds dédiés sur programmes par différence.

Après retraitement, les ressources s'élèvent à 24,46 M€ et les emplois à 24,03 M€.

Ressources 2020



Emplois 2020



Le compte de résultat

Les produits

Les ressources agrégées de la Fondation du Judaïsme Français s'élèvent à 33 M€ et se décomposent comme suit :

- Des **dons et legs** pour 21 M€, soit 63 % du montant total des ressources. La Fondation du Judaïsme Français, à travers ses fondations abritées, fait appel à la générosité du public. Il s'agit pour l'essentiel de dons IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) collectés dans le cadre des dispositions relatives à la loi TEPA n° 2007-1223 du 21 août 2007, modifiée par la loi de finance 2017-1837 du 30 décembre 2017.
- Des **produits financiers** pour 3,6 M€ comprenant le dividende reçu de la SCIPA pour un montant de 2,2 M€, des reprises pour provisions et dépréciations de valeurs mobilières de placements pour 0,9 M€, des revenus encaissés sur titres de placement pour 0,2 M€ et des dividendes reçus par des fondations abritées dans le cadre de donations temporaires d'usufruit pour 0,2 M€.
- Des **autres produits pour 8,7 M€** : ils représentent notamment la part des ressources enregistrées lors des années précédentes et allouées à des programmes réalisés en 2020 pour 6,6 M€ ainsi qu'une cession des actions détenues dans la société HLM Solidarité & Logement pour 2 M€.

Rappelons que ces ressources ne tiennent pas compte des frais de création, de clôture et des produits de gestion que la fondation mère perçoit de ses fondations sous égide pour un montant de 1,1 M€ en 2020. En effet ces montants représentent à la fois une ressource pour le siège et une charge pour les fondations abritées, ils s'éliminent donc dans les comptes agrégés.

Ventilation des ressources agrégées 2020 et évolution sur les 3 derniers exercices

(en K€)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Dons et legs	20 819	20 166	23 316
• Dont Fondation du Judaïsme Français	114	114	239
• Dont Fondations Individualisées	20 704	20 052	23 077
Produits Financiers	3 576	5 168	83 398
• Dont Fondation du Judaïsme Français	2 283	3 260	82 004
• Dont Fondations Individualisées	1 294	1 908	1 394
Autres produits & divers	8 704	16 426	3 595
• Dont Fondation du Judaïsme Français	2 050	13 159	25
• Dont Fondation Individualisées	6 654	3 267	3 570
Total Ressources	33 099	41 760	110 309
• Dont Fondation du Judaïsme Français	4 447	16 533	82 267
• Dont Fondations Individualisées	28 651	25 227	28 256

Les charges

Les charges de l'exercice se sont élevées à 32,6 M€ en 2020 contre 41 M€ en 2019 et se décomposent essentiellement ainsi :

- Les **programmes** subventionnés ou réalisés constituent le poste de dépense principal avec 21 M€ soit 64 % du total des charges de l'exercice.
- Les **reports en fonds dédiés** pour un montant de 7 M€. Ce poste reprend les fonds reçus par les fondations abritées de la Fondation du Judaïsme Français, affectés à la réalisation des missions sociales et non utilisés en fin d'exercice.
- Les **charges exceptionnelles sur opérations en capital** pour un montant de 2,1 M€. Ces charges ne sont pas caractéristiques de l'exploitation normale de la Fondation et n'ont pas de caractère répétitif. Elles concernent principalement la cession du contrôle de la société HLM Solidarité & Logement. La contrepartie de ces charges sur cessions est enregistrée en « produits exceptionnels sur opérations en capital » pour un montant de 2 M€.

Dans leur globalité, les frais de fonctionnement et de gestion de la Fondation du Judaïsme Français restent à un niveau particulièrement bas, ce qui permet à la FJF d'affecter ses ressources essentiellement à des missions éducatives, sociales et culturelles.

Ventilation des charges agrégées 2020 et évolution sur les trois derniers exercices

(en K€)	12/31/2020	31/12/2019	31/12/2018
Programmes	21 389	19 334	24 772
• Dont Fondation du Judaïsme Français	1 938	2 019	4 195
• Dont Fondations Individualisées	19 450	17 314	20 577
Frais de fonctionnement	479	564	772
• Dont Fondation du Judaïsme Français	301	287	305
• Dont Fondations Individualisées	178	277	467
Personnel	568	623	655
• Dont Fondation du Judaïsme Français	568	621	647
• Dont Fondation Individualisées	0	2	8
Impôts & taxes	35	35	48
• Dont Fondation du Judaïsme Français	27	28	40
• Dont Fondations Individualisées	8	8	9
Dotations aux amortissements & prov.	128	177	689
• Dont Fondation du Judaïsme Français	70	55	394
• Dont Fondations Individualisées	59	122	296
Reports en fonds dédiés	7 431	6 177	1 918
• Dont Fondation du Judaïsme Français	0	0	0
• Dont Fondations Individualisées	7 431	6 177	1 918
Charges financières	493	179	4 620
• Dont Fondation du Judaïsme Français	120	29	1 541
• Dont Fondations Individualisées	373	150	3 078
Autres charges & divers	2 139	13 362	518
• Dont Fondation du Judaïsme Français	2 135	13 241	0
• Dont Fondations Individualisées	4	121	518
Total des charges	32 662	40 452	33 993
• Dont Fondation du Judaïsme Français	5 159	16 279	7 122
• Dont Fondations Individualisées	27 503	24 172	26 872

Le résultat net

L'excédent de la Fondation du Judaïsme Français s'élève à 0,44 M€. Celui-ci s'explique principalement par une augmentation des produits financiers (dividendes de la SCI SCIPA et des valeurs mobilières de placements) et une moins-value relative à la cession du contrôle de la société HLM Solidarité & Logement.

Décomposition du résultat net

(en K€)	2020	2019	2018
Résultat net comptable	437	1 308	76 304
• Dont Fondation du Judaïsme Français	431	1 277	76 175
• Dont Fondations individualisées	6	31	129

Le bilan

Le total du bilan de la Fondation du Judaïsme Français ressort à 109,6 M€ contre 109 M€ à fin 2019.

L'actif

Les immobilisations

Les immobilisations s'élevaient à 70,8 M€, elles se décomposent essentiellement en immobilisations incorporelles et corporelles pour 3,3 M€ et en immobilisations financières pour 67,5 M€.

Le poste d'immobilisations financières comprend notamment le Fonds Commun de Placement de la Fondation pour un montant de 63 M€ ainsi que des placements réalisés dans des fonds d'investissement pour 2,9 M€.

Les autres créances

Ce poste d'un montant total de 0,38 M€ reprend, d'une part, une créance de la Fondation Roos pour un montant de 0,21 M€ et, d'autre part, une créance de la Fondation Weil pour un montant 0,16 M€. Il s'agit d'une somme qui sera remboursée par les héritiers du défunt une fois la succession régularisée par le notaire et les procédures en cours finalisées. Enfin, une créance sur la Fondation Baumann de 8 K€ est constatée, elle correspond à un loyer à percevoir par la Fondation au titre du mois de décembre 2020 et qui lui sera versée au mois de janvier 2021.

Les valeurs mobilières de placement

L'augmentation de ce poste (21,9 M€ en 2020 contre 18,1 M€ en 2019) s'explique par la souscription à de nouvelles valeurs mobilières de placement en 2020.

Elles se ventilent ainsi :

- 8,9 M€ pour la Fondation du Judaïsme Français (fondation abritante) contre 4,7 M€ en 2019,
- 12,9 M€ pour les fondations abritées contre 13,4 M€ en 2019.

Les disponibilités

Elles s'établissent à 16,5 M€ dont 7,3 M€ pour la Fondation du Judaïsme Français (fondation abritante) et 9,2 M€ pour les fondations abritées.

Le total des avoirs financiers (disponibilités & valeurs mobilières de placement), s'élève à 38,4 M€ une légère augmentation par rapport à 2019 (37,2 M€).

Le passif

Les fonds propres

Les fonds propres de la Fondation du Judaïsme Français ressortent à 96,4 M€ en 2020, contre 95,4 M€ en 2019. Ils se décomposent comme suit :

- 82 M€ pour la fondation abritante,
- 14,4 M€ pour les fondations abritées.

Les fonds dédiés

À la clôture de l'exercice, les ressources affectées par les donateurs aux fondations abritées, qui n'ont pas encore été utilisées conformément à l'engagement pris à leur égard, sont enregistrées en charge dans la rubrique « Reports en fonds dédiés » avec, comme contrepartie au passif du bilan le poste « fonds dédiés ».

Le montant de ces engagements s'établit à 11,8 M€, en augmentation de 0,9 M€ par rapport à l'exercice précédent, la décomposition par fondation de ces engagements figure en annexes des comptes.

Les dettes

Le total des dettes (y compris les comptes de régularisation) s'établit à 294 K€, contre 1 505 K€ fin 2019. Il est composé essentiellement de dettes fiscales et sociales pour 128 K€, de dettes fournisseurs pour 71 K€ et 80 K€ de charges à payer sur programmes.

Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice se solde par un excédent de 437 K€ qui se décompose ainsi :

- 431 K€ pour la Fondation du Judaïsme Français (fondation abritante),
- 6 K€ pour les fondations abritées.

Les statuts de la Fondation du Judaïsme Français prévoient que 10 % de l'excédent des ressources de la fondation abritante soient affectés au renforcement de sa dotation intangible. Cette dotation est par conséquent abondée de 43 K€ et s'élève à 9 403 K€. Le solde de l'excédent, soit la somme de 388 K€ est affecté en réserves pour des projets liés à la pandémie de Covid-19 et ses conséquences.

Le résultat de 6 K€ provenant des fondations abritées est affecté en report à nouveau.

Actifs financiers & stratégie financière

Commentaire sur l'évolution des marchés financiers

L'année 2020 avait bien démarré, les marchés financiers poursuivaient leur hausse entamée en 2019. La crise sanitaire qui s'est développée dans le monde entier a porté un coup de frein brutal aux anticipations boursières, les gouvernements ont été contraints à confiner les économies, en conséquence, les marchés financiers se sont effondrés durant le premier trimestre.

À la suite d'un plan d'urgence, les gouvernements ont suspendu leur politique budgétaire et les banques centrales ont massivement injecté des liquidités permettant un rebond des marchés actions, pour finir l'année en territoire positif en Asie et aux États-Unis, les marchés européens restant pour leur part en léger recul.

Dans ce contexte, les réserves de la Fondation du Judaïsme Français ont pu bénéficier de cette très bonne tenue des marchés actions, américains notamment, tout en profitant d'opportunités sur des dettes d'entreprises.

En début d'année 2021, les marchés actions étaient bien orientés, dopés par la perspective de la reprise de l'activité économique.

Actifs détenus par la Fondation du Judaïsme Français (abritante)

La Fondation du Judaïsme Français a réparti l'essentiel de ses placements financiers en deux catégories d'actifs, en investissant d'une part dans son Fonds Commun de Placement visant à réaliser des plus-values à moyen et long terme et, d'autre part, dans des fonds de dettes, afin de percevoir des revenus réguliers et assurer une ressource suffisante pour couvrir une partie des dépenses de la fondation.

Fonds commun de placement (FCP)

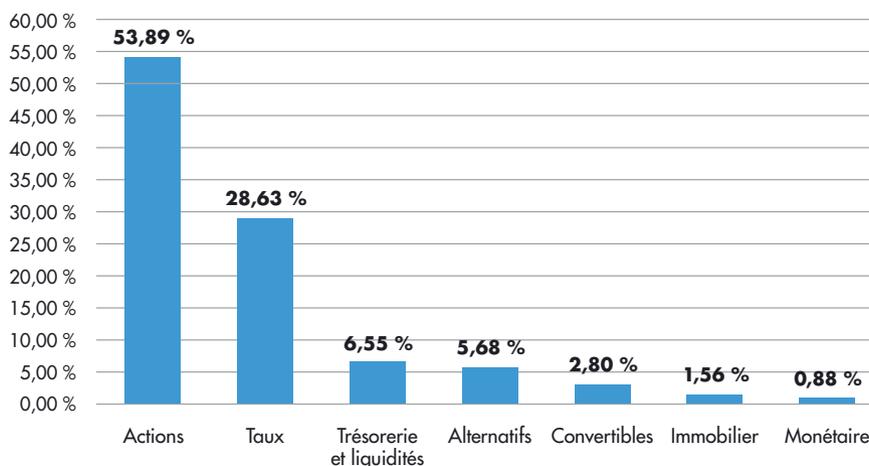
Depuis le 16 janvier 2019, la Fondation du Judaïsme Français s'est investie dans la création d'un Fonds Commun de Placement, son objectif de gestion vise à rechercher de la performance sur différentes classes d'actifs, tout en respectant les bornes indiquées dans la stratégie d'investissement. L'exposition aux marchés des actions européennes et internationales peut-être comprise entre 0% et 65% maximum de l'actif net, le FCP peut être également exposé aux obligations et OPC obligataires entre 0% et 100% de l'actif net.

Stratégie d'investissement :

L'actif du FCP est divisé en trois poches gérées par les sociétés Lazard Frères Gestion, Stanhope Capital SA et Lombard Odier Europe. Chaque poche est administrée par une société de gestion en direct ou par délégation, avec un objectif de gestion similaire et dans le respect des mêmes contraintes de gestion. La stratégie de gestion est spécifique à chacune des sociétés de gestion qui gère l'actif de sa poche de façon indépendante. La gestion du FCP est totalement discrétionnaire permettant de moduler l'exposition du FCP aux différents marchés en fonction de l'analyse macro-économique que fait chaque société de gestion.

En 2019, 63 Millions d'euros ont été investis dans le FCP **FJF Patrimoine 1**. Lors de son lancement, le montant de la part s'établissait à 1 000 euros ; compte-tenu de la bonne performance des marchés financiers, la valeur liquidative de la part s'élève à 1 076,65 euros au 31/12/2020.

Allocation globale du fonds FJF Patrimoine 1 au 31/12/2020



Fonds de dettes : placements réalisés et/ou engagés

Afin de capter les primes d'illiquidité actuellement offertes par certains produits d'investissements, la Fondation du Judaïsme Français a alloué une partie de ses actifs à l'acquisition de produits ayant vocation, d'une part, à distribuer des revenus réguliers (à minima 3,5%), et d'autre part à être portés jusqu'à l'échéance. Il s'agit essentiellement de fonds de dettes privés et de fonds de dettes d'infrastructure. La détention recommandée est de 5 à 10 ans et le rendement recherché est supérieur à l'Euribor 12 mois + 3,5%.

Au 31 décembre 2020, 7 millions d'euros ont été placés ou engagés en fonds de dettes, se répartissant comme présenté dans le tableau ci-dessous.

Dotations non consommables de la Fondation

La Fondation du Judaïsme Français dispose d'une dotation pérenne (actifs affectés irrévocablement à la FJF) d'un montant de 9,4 millions d'euros. Cette dotation sera constituée à terme de « fonds de dettes » et de la valeur de l'actif immobilier du siège social de la Fondation du Judaïsme Français.

Revue générale des actifs illiquides de la Fondation du Judaïsme Français : Fonds de dettes privées

Libellé	Société de gestion	Nature juridique	Durée du fonds	Promesses d'engagements	Montant souscrits (€)	Montant appelé (%)
Tikehau Senior Loan III	TIKEHAU IM	FPS	7 ans	1 000 000 €	1 000 000 €	100,00%
Tikehau Investment 1st Lien	TIKEHAU IM	SIF – SICAV	8 ans	1 000 000 €	503 734 €	50,37%
SP Eurocréances 2018	SCHELCHER PRINCE	FPS – FPE	10 ans	1 000 000 €	280 000 €	28,00%
Antin Infrastructure IV FPCI	ANTIN IP	FPCI	10 ans	4 000 000 € *	1 156 000 €	28,90%
				7 000 000 €	2 939 734 €	42,00%

* Dont 1 000 000€ engagés pour les Fondations abritées Cil Label, Flack et OSE-MES.

Performance des actifs gérés par mandat en 2020

Dans ce contexte, les performances des portefeuilles, gérés par mandat auprès de Rothschild Martin Maurel, principal partenaire financier des fondations abritées, affichent une augmentation de 0,36 %.

Mandat	Performances
Non géré	- 0,06 %
Sécuritaire	0,02 %
Modéré	0,38 %
Equilibré	3,30 %
Dynamique	4,21 %
Consolidés	0,36 %

Au 31 décembre 2020, le montant des valeurs mobilières de placement (hors titres de participation et titres immobiliers) ressort à 21,9 M€. Les titres détenus par la Fondation du Judaïsme Français et par les fondations abritées gérés auprès de la Rothschild Martin Maurel s'élèvent à 14 M€, en diminution de 1,1 M€ par rapport à l'exercice 2019.

Conclusion

L'imprévisible épisode pandémique de 2020 a contraint chacun à se questionner et effectuer un premier bilan. Afin de maintenir et développer ses actions de soutien au monde associatif, la Fondation du Judaïsme Français a révisé son organisation et son fonctionnement. Le télétravail s'est généralisé, les réunions de comité des fondations abritées se sont déroulées par vidéoconférence, les systèmes informatiques se sont adaptés.

Durant cette période complexe, qui a vu nombre de manifestations annulées ou reportées, la Fondation du Judaïsme Français est néanmoins restée active. Sur le plan financier, notre Commission financière et nos gestionnaires ont actualisé leur stratégie de placement pour l'année 2021.

La Fondation du Judaïsme Français se doit d'être encore plus forte et plus résiliente afin de répondre aux besoins immédiats et futurs du monde associatif.

C'est un rendez-vous avec l'histoire qui l'attend.

La Fondation du Judaïsme Français publie ses comptes annuellement sur le site : <https://www.journal-officiel.gouv.fr>

Les comptes

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Bilan agrégé au 31 décembre 2020

ACTIF (en euros)	31/12/2020 (selon ANC 2018-06)			31/12/2019 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	Net (comptes certifiés et approuvés)
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles	1 730 158	1 192 679	537 479	776 384	776 384
Donations temporaires d'usufruit	988 560	451 720	536 840	741 399	741 399
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	741 598	740 959	639	34 985	34 985
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations corporelles	3 677 621	939 131	2 738 489	2 788 989	2 788 989
Terrains	5 305		5 305	5 305	5 305
Constructions	3 195 404	772 235	2 423 168	2 469 541	2 469 541
Aménagements des constructions	127 480	62 905	64 575	73 248	73 248
Autres immobilisations corporelles	129 743	103 991	25 752	25 056	25 056
Œuvres d'art	219 689		219 689	215 839	215 839
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations financières	67 716 618	154 939	67 561 679	68 069 607	68 069 607
Participations et Créances rattachées	64 460 865		64 460 865	65 576 472	65 576 472
Autres titres immobilisés	2 950 753	154 939	2 795 814	2 188 134	2 188 134
Prêts	300 000		300 000	300 000	300 000
Autres	5 000		5 000	5 000	5 000
TOTAL I	73 124 397	2 286 750	70 837 647	71 634 980	71 634 980
ACTIF CIRCULANT					
Créances	386 813		386 813	168 726	168 726
Créances clients, usagers, et comptes rattachés	2 780		2 780		
Autres	384 034		384 034	168 726	168 726
Valeurs mobilières de placement	22 664 783		21 906 645	18 106 461	18 106 461
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	16 452 774	758 138	16 452 774	19 096 315	19 096 315
Charges constatées d'avance	6 605		6 605	12 222	12 222
TOTAL II	39 510 976	758 138	38 752 837	37 383 724	37 383 724
Frais d'émission des emprunts (III)					
Prime de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion Actif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+ III + IV + V)	112 635 372	3 044 888	109 590 486	109 018 704	109 018 704

PASSIF	Exercice 2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019 (comptes certifiés et approuvés)
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires	4 795 655	4 965 165	4 965 165
Fonds propres complémentaires	7 835 364	7 707 680	7 707 680
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Réserves	1 703 527	1 703 527	1 703 527
Report à nouveau	70 323 239	69 146 910	69 146 910
Excédent ou déficit de l'exercice	436 863	1 308 022	1 308 022
Situation nette (sous-total)	85 094 648	84 831 304	84 831 304
Fonds propres consommables	11 322 661	10 607 878	11 349 277
Subventions d'investissement			
Provisions règlementées			
TOTAL I	96 417 309	95 439 182	96 180 581
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs et donations	704 583	909 142	
Fonds dédiés	11 790 066	10 979 564	10 979 564
TOTAL II	12 494 648	11 888 706	10 979 564
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	384 256	353 105	353 105
TOTAL III	384 256	353 105	353 105
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 160		
Emprunts et dettes financières diverses	1 672	959	959
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 334	37 437	37 437
Dettes fiscales et sociales	128 303	75 447	75 447
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		979 807	979 807
Autres dettes	83 805	244 059	411 801
Produits constatés d'avance			
TOTAL IV	294 275	1 337 709	1 505 451
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+ III + IV + V)	109 590 486	109 018 704	109 018 704

Compte de résultat agrégé au 31 décembre 2020

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice 2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019 (comptes certifiés et approuvés)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations			
Produits des activités annexes	34 687	53 592	53 592
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation			
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable	186 727	129 857	407 332
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	20 631 794	20 036 070	20 036 070
Mécénat			
Legs, donations et assurance vie			
Contributions financières			
Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	36 969	6 587	6 587
Utilisations des fonds dédiés	6 620 694	2 911 728	
Autres produits	112	569	569
TOTAL I	27 510 984	23 138 403	20 504 150
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	0	0	0
Autres achats et charges externes	429 702	498 557	498 557
Aides financières	21 388 742	19 311 033	19 311 033
Impôts, taxes et versements assimilés	35 044	35 394	35 394
Salaires et traitements	407 654	458 035	458 035
Charges sociales	160 352	164 871	164 871
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	101 164	167 315	444 791
Dotations aux provisions	27 142	10 000	10 000
Reports en fonds dédiés	7 431 196	6 177 113	
Charges de la générosité du public	49 473	88 159	88 159
Autres charges	0	0	0
TOTAL II	30 030 469	26 910 477	21 010 839
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-2 519 485	-3 772 074	-506 689
PRODUITS FINANCIERS :			
De participation	2 448 212	1 545 212	1 545 212
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	214 948	640 648	640 648
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provision, dépréciations et transferts de charges	885 816	2 690 218	2 690 218
Différences positives de change	23		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	27 421	291 967	291 967
TOTAL III	3 576 421	5 168 045	5 168 045

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice 2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019 (comptes certifiés et approuvés)
CHARGES FINANCIÈRES :			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	186 720	12 965	12 965
Intérêts et charges assimilées	6 920	11	11
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	299 120	166 000	166 000
TOTAL IV	492 761	178 976	178 976
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	3 083 660	4 989 069	4 989 069
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	564 176	1 216 995	4 482 380
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	11		
Sur opérations en capital	2 011 247	13 453 087	13 453 087
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL V	2 011 258	13 453 087	13 453 087
CHARGES EXCEPTIONNELLES :			
Sur opérations de gestion	4 015		
Sur opérations en capital	2 134 558	13 362 062	13 362 062
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
TOTAL VI	2 138 573	13 362 062	13 362 062
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V -VI)	-127 315	91 025	91 025
REPRISES SUR ENGAGEMENTS À RÉALISER / RESSOURCES AFFECTÉES			2 911 728
ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			6 177 113
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I+III+V)	33 098 664	41 759 536	42 037 010
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	32 661 801	40 451 514	40 728 988
EXCÉDENT OU DÉFICIT	436 863	1 308 022	1 308 022
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Compte de résultat par origine et destination

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2020		EXERCICE 2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	21 259 294	21 259 294	20 943 257	20 943 257
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	20 631 794	20 631 794	20 036 070	20 036 070
– Dons manuels	20 631 794	20 631 794	19 592 395	19 592 395
– Legs, donations et assurances-vie		-	443 675	443 675
– Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	627 500	627 500	907 187	907 187
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	4 296 054		15 214 332	
2.1 Cotisation avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	4 296 054		15 214 332	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	885 816	885 816	2 690 218	1 485 668
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	6 620 694	6 620 694	2 911 728	2 911 728
TOTAL	33 061 858	28 765 804	41 759 535	25 340 653
CHARGES PAR ORIGINE				
1 - MISSIONS SOCIALES	21 388 742	19 556 274	19 311 032	17 428 518
1.1 Réalisées en France				
– Actions menées par l'organisme	17 353 941	15 521 473	16 418 153	14 555 639
– Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
– Actions menées par l'organisme	4 034 801	4 034 801	2 892 879	2 872 879
– Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS	49 473	49 473	88 159	88 159
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	49 473	49 473	88 159	88 159
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 541 723	1 645 914	14 852 244	1 630 183
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	213 862	68 206	22 965	
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	7 431 196	7 431 196	6 177 113	6 177 113
TOTAL	32 624 997	28 751 063	40 451 513	25 323 973
EXCÉDENT OU DÉFICIT	436 861	14 741	1 308 022	16 680

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2020		EXERCICE 2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestation en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestation en nature				
Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (Loi n° 91-772 DU 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1 – MISSIONS SOCIALES	19 556 274	17 401 450	
1.1 Réalisées en France	15 521 473	14 555 639	
– Actions réalisées par l'organisme	15 521 473	14 555 639	
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			
1.2 Réalisées à l'étranger	4 034 801	2 872 879	
– Actions réalisées par l'organisme	4 034 801	2 872 879	
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	49 473	88 159	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	49 473	88 159	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 645 914	1 630 183	
TOTAL DES EMPLOIS	21 251 661	19 146 860	
4 – DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	68 206		
5 – REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	7 431 196	6 177 113	
EXCEDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	14 741	16 680	
TOTAL	28 765 804	25 340 653	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N -1	
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			
Réalisées en France			
Réalisées à l'étranger			
2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			
3 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			
TOTAL			

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	21 259 294	20 943 257
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats	20 631 794	20 036 070
– Dons manuels	20 631 794	19 592 395
– Legs, donations et assurances-vie		443 675
– Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	627 500	907 187
TOTAL DES RESSOURCES	21 259 294	20 943 257
4 – REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	885 816	1 485 668
5 – UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	6 620 694	2 911 728
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC SUR L'EXERCICE		
TOTAL	28 765 804	25 340 653
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
(-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		
	EXERCICE N	EXERCICE N -1
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL DES RESSOURCES		

RBA SA
5 rue de Prony
75017 PARIS
S.A. au capital de 300 000 €
329 815 070 RCS Paris

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

Fondation du Judaïsme Français

Fondation reconnue d'utilité publique
72, rue de Bellechasse
75007 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres du Conseil d'administration de la Fondation du Judaïsme Français

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation du Judaïsme Français relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le change-

ment de méthode comptable découlant de la première application du règlement comptable ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 décrit dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la première application du règlement ANC n° 2018-06.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement

quement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 22 avril 2021

Les commissaires aux comptes

RBA SA
Robert BELLAÏCHE

Deloitte & Associés
Albert AÏDAN et Jean-Claude MARTY

LISTE
DES FONDATIONS
ABRITÉES

› **Académie Hillel**

Promouvoir en France et dans le monde des projets universitaires d'études juives à caractère pluridisciplinaire et international et organisation de colloques.

› **Aide à l'enfance**

Soutenir des enfants en difficulté.

› **Alphonse pour l'art contemporain**

La fondation entend apporter son aide plus particulièrement aux artistes peintres mais également aux artistes utilisant d'autres médiums artistiques :

- En leur accordant des bourses de création.
- En soutenant des créations artistiques et culturelles.
- En aidant à la publication de catalogues, d'éditions d'artistes ou d'ouvrages dans le domaine de l'art contemporain et de la culture.

› **Au Cœur des Enfants**

Visiter des enfants malades dans les hôpitaux et les maisons d'enfants et soutenir des projets initiés par les foyers, maisons d'enfants, internats, institutions et associations pour la jeunesse et les familles ; en leur permettant, notamment et dans ce but, de rénover et d'agrandir leurs infrastructures.

› **Renée et Léon Baumann**

Développer la solidarité avec toutes les détreesses pour bâtir un monde plus fraternel ; soutenir les recherches sur la Shoah, aider à la création.

› **Beit Esther**

Mettre en place des activités sociales, culturelles et éducatives pour des jeunes et des adultes de quartiers défavorisés ; favoriser les échanges entre jeunes Français et Israéliens ; encourager l'action de Beit Esther pour la diffusion internationale des méthodes socio-thérapeutiques qu'elle élabore sur le terrain.

› **Anne-Marie et Philippe Benech**

Soutenir des centres d'études juives reconnus et agréés.

› **Mélita Bern-Schlanger**

Distinguer une recherche sur le diabète insulino-dépendant.



› **Renée et Léonce Bernheim**

Distinguer et encourager la création dans les domaines des arts, des lettres et des sciences en remettant un Prix prestigieux.

› **BBF**

Soutenir de jeunes talents dans l'esprit humaniste du B'nai Brith de France.

› **Martin Buber**

Étudier et réfléchir sur les diverses dimensions et le devenir de l'existence juive : poser un regard juif sur les grands problèmes de la Cité.

› **Jacob Buchman**

Perpétuer la mémoire de la Shoah.

› **Chabad Europe**

Initier, soutenir et accompagner des actions visant à l'épanouissement au sein de la société française d'une identité culturelle juive, plurielle, fidèle aux valeurs du judaïsme, attentive au monde ; la transmission de cette identité aux jeunes générations et la solidarité avec les plus défavorisés.

› **Nicole Chouraqui**

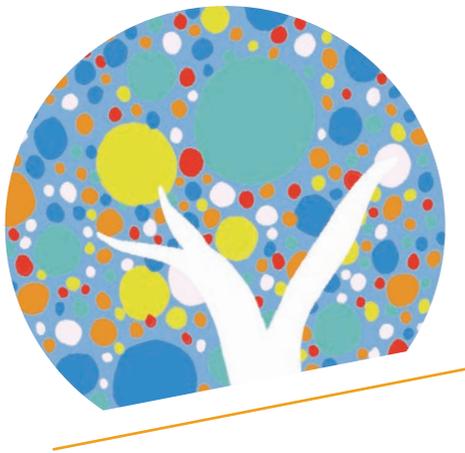
Favoriser les recherches sur la condition féminine, en particulier dans la tradition et l'histoire juive ; soutien à des initiatives culturelles.

› **Cil Lebel**

Délivrer des bourses à des étudiants avancés, aider à la recherche scientifique et mener des actions humanitaires.

› **Connaissance des Religions du Livre**

Apporter son soutien aux centres universitaires hébraïques ainsi qu'aux doctorants en fin de parcours.



› **Albert et Elba Cuenca**

Faciliter la création et la recherche dans le domaine du judaïsme sépharade.

› **Norbert Dana**

Encourager les initiatives d'actions sociales innovantes et pluralistes.

› **Jacques et Irène Darmon**

Soutenir ou accompagner des actions en faveur de la santé (maladies orphelines), de l'éducation (aide aux enfants de milieux défavorisés) et l'assistance aux personnes en grande difficulté.

› **Carol Deguen**

Promouvoir le dialogue sans discrimination entre jeunes ; soutien à des colloques.

› **Fondation Elalouf Lewiner**

Apporter son soutien et son aide matérielle afin d'accompagner des actions dans les domaines sociaux, éducatifs, culturels et scientifiques en France et à l'étranger. Elle soutiendra des projets innovants et des initiatives originales dans les domaines précités. La Fondation Elalouf Lewiner porte une attention particulière aux projets liés :

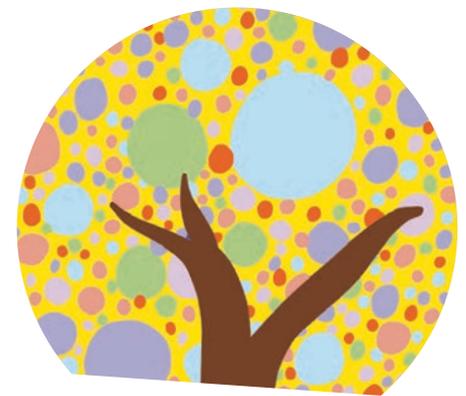
- À la transmission de la culture, des valeurs, des connaissances et de l'identité juives. La Fondation abritée porte un intérêt particulier à l'utilisation des nouvelles technologies pour la diffusion de ses savoirs.
- Au développement de l'engagement bénévole ou professionnel au profit de causes philanthropiques. Ainsi, la Fondation peut financer des programmes de formation, des bourses ou récompenser des actions visant à développer le capital humain du tissu associatif.

› **Eretz**

Contribuer à des actions sociales et culturelles, notamment par des actions destinées à la promotion de la langue et de la culture française.

› **Excelvy**

- Promouvoir et soutenir l'éducation et la formation de jeunes de milieux défavorisés, notamment par le biais de bourses d'excellence.



- Promouvoir et aider au développement de projets innovants.
- Soutenir des programmes qui favorisent en encourageant l'éveil à la citoyenneté et au dialogue interculturel.
- Soutenir la création artistique.

› **Ezra L'Yaacov**

Soutenir matériellement et moralement des individus et des familles en grande détresse sociale.

› **Feldstein**

Initier, soutenir et accompagner la création et la recherche dans tous domaines – plus particulièrement pour des actions à visée humanitaire ou sociale – et apporter une contribution à des expositions ou spectacles.



› **Fondation Alliance Sheba Tel Hashomer (FAST)**

Renforcer les échanges médicaux avec l'hôpital Tel Hashomer. Développer des programmes d'échanges franco-israéliens dans les domaines scientifique et médical. Faire connaître les innovations israéliennes, montrer l'écart considérable entre les représentations d'Israël et la réalité en matière scientifique et médicale.

› **Shalom Flack**

Renforcer une identité juive française, riche ou de diversité et autonome dans son développement par le soutien à des projets innovants principalement dans l'éducation, la culture et en priorité la jeunesse.

› **FSJU**

Initier et permettre le soutien à des programmes culturels, éducatifs et sociaux indispensables.

› **Ganenu**

Développer l'école juive pluraliste et ouverte ; soutenir les programmes de l'école Ganenu.

› **GEJAC**

A pour objet de favoriser des actions dans les domaines suivants :

Générosité, en apportant un soutien à des personnes en difficulté.

Éducation et recherche en sciences, à travers l'attribution de bourses et des programmes de coopération France-Israël.

Jeunesse, grâce à des programmes de développement collectif, de transmission et d'innovation.

Art, littérature et musique via le soutien à des manifestations et à l'édition.

Culture juive, diffusion des langues, des savoirs et des valeurs.

› **Lucette Guedj**

Financer toute action d'intérêt général en vue de venir en aide aux familles nécessiteuses et aux enfants défavorisés.

› **Halévi Jeunesse et Familles**

Soutenir des actions, dans les domaines éducatif, social et culturel, destinées à la jeunesse et aux familles.

› **Henriette Halphen-Schumann**

Préserver et diffuser des musiques juives ; organiser des manifestations autour de la musique en souvenir de Henriette Halphen-Schumann.

› **Hannia**

Apporter un soutien moral et une aide financière à des œuvres, services et institutions de la communauté juive dans les domaines éducatif, social et artistique, en leur permettant notamment de rénover et d'agrandir leur infrastructure :

- En favorisant l'aide à des associations existantes



et la création d'associations nouvelles répondant à des besoins individuels, familiaux ou collectifs ; notamment dans les domaines de la scolarisation, du soutien à des jeunes ou des familles en difficulté, du logement social, de l'assistance aux personnes âgées, aux enfants et adolescents en danger moral, de l'aide médicale et psychologique.

- En intervenant auprès de toute entreprise de solidarité nationale et internationale à caractère urgent ou exceptionnel correspondant aux domaines exposés à l'alinéa précédent.

› **Thérèse et André Harari**

Initier, soutenir, accompagner financièrement et immatériellement des actions solidaires, éducatives, culturelles, liées à la recherche scientifique et médicale et de mémoire en France et dans le monde.

› **Haya Mouchka**

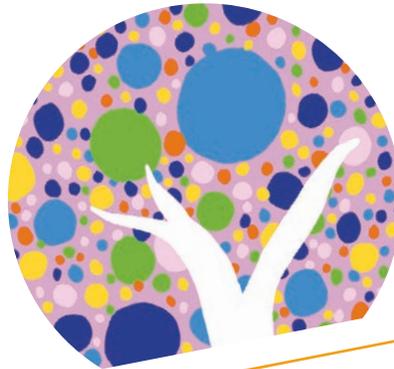
Promouvoir, soutenir, développer toute action éducative ou sociale conforme aux valeurs universelles du judaïsme, par le financement de projets liés à l'octroi de bourses scolaires ou d'études supérieures, le développement d'œuvres sociales d'aide aux plus démunis, aux personnes âgées et aux handicapés, la construction ou le fonctionnement d'institutions éducatives.

› **Hessed**

- Honorer, enseigner et sauvegarder la mémoire des disparus et la pérennité des sépultures juives en France.
- Soutenir l'épanouissement et le développement des franco-phones et de la francophonie à l'étranger.

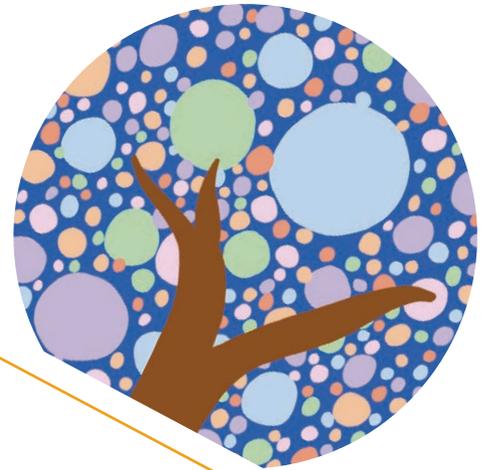
› **Fondation I24**

Développer une meilleure connaissance des réalités du Moyen-Orient et d'Israël.



› **IMMAJ**

Développer des actions à caractère artistique, littéraire et éducatif communes à l'universalité des cultures juives ; apporter son soutien moral et son aide matérielle à la création et au fonctionnement de la Maison Méditerranéenne des cultures juives à Marseille.



› **Israël Archéologie**

Faire découvrir, principalement en Europe, la richesse du patrimoine israélien, de la préhistoire à l'époque moderne, baigné par les trois religions monothéistes. Promouvoir et initier en France et en Europe des actions éducatives et culturelles liées à cet objet, tisser des partenariats dans le cadre de cet objet, organiser des événements de découverte, de sensibilisation et de promotion et faire participer un large public, de passionnés et d'amateurs, de toute origine, aux fouilles et à la conservation du patrimoine israélien.

› **Fanny et Jacob Kaplan**

Accompagner l'activité des centres Fanny Kaplan en Israël, notamment pour la francophonie ; honorer la mémoire de Jacob Kaplan (1895-1994), du Grand Rabbin de France (1955-1980), en accord avec ses engagements.

› **Kehilot Israël France**

Concourir à la mise en valeur du patrimoine artistique et à la diffusion de la culture française. Plus particulièrement, la Fondation a pour objet de conserver l'héritage culturel et spirituel des communautés juives dans leurs diasporas, et d'étudier les relations réciproques entre la vie spirituelle et culturelle des communautés juives et la population générale. Elle s'efforce de transmettre et de prendre soin de l'héritage culturel juif français et franco-phone de diverses manières : éducation, recherche, documentation, numérisation de manuscrits et participation à la création d'un musée.



› **Janine Lecat Zerbib**

Contribuer à des actions en faveur des mal ou non-voyants, amblyopes et handicapés physiques.

› **René Lévy**

Maintenir le souvenir des communautés de Moselle ; aider des jeunes à la réalisation de projets.

› **Jacques et Jacqueline Lévy-Willard**

Soutenir des programmes éducatifs ou culturels ; promouvoir la recherche sur l'histoire juive.

› **Cilly Libman**

Financer toute action d'intérêt général en vue de soutenir les personnes défavorisées, notamment dans l'aide au logement.

› **Famille Loeb**

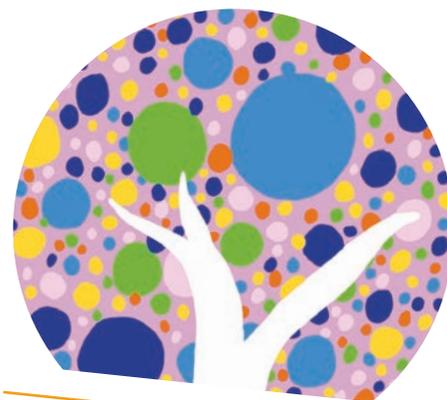
Entretenir et préserver le cimetière de Créhange en Moselle ainsi que les tombes de la famille Loeb.

› **Maayan**

Aider au développement des valeurs du judaïsme libéral par l'éducation, la culture, la solidarité et soutenir le dialogue inter-religieux conformément à son éthique.

› **Madeleine Israël**

Aider des étudiants.



› **Mémoire, Vivre-ensemble & CRIF**

Fidéliser les personnes physiques qui souhaitent s'impliquer dans des actions citoyennes ; de favoriser des actions dans les domaines de la culture, la mémoire, le vivre-ensemble, la lutte contre l'antisémitisme, les voyages et échanges entre associations en France et à l'étranger.

Cette fondation subventionnera des actions non politiques soutenues par le CRIF et, plus largement, entreprises par des associations en France.

› **Monique et Jacques Roos**

Soutien à l'association du Jardin des Roos, espace de rencontre convivial et ludique pour les enfants et leurs accompagnants. L'association favorise la sociabilité de l'enfant et le prépare à la séparation avec sa famille et à l'intégration à l'école maternelle. Ce centre favorise le dialogue entre parents et enfants de catégories sociales diverses et d'origines différentes.

› **Moses Mendelssohn**

Promouvoir la culture et l'enseignement d'un judaïsme d'ouverture.

› **Bernard et Virginie Monnier**

Permettre la conservation d'archives ; faire des dons à des associations culturelles et humanitaires.

› **Denise, Victor et Claude Moreno**

Apporter son soutien aux personnes défavorisées, octroyer des bourses d'études incitant des jeunes dans la difficulté à poursuivre leurs études supérieures. Soutenir l'entrepreneuriat social, soutenir des actions philanthropiques d'associations juives ou non juives, faciliter la vie des personnes mal ou non-voyantes. Sélectionner et soutenir des bénévoles qui veulent développer des services envers la communauté juive.

› **André et Renée Neher**

Faire connaître la pensée et l'œuvre du philosophe et de l'historienne.

› **OSE-Mémoire, Enfance, Solidarité**

Contribuer aux activités du service archives et histoire de l'OSE ; initier et soutenir des programmes d'assistance à des familles en danger en France et dans le monde.

› **Patrimoine Juif de France**

Contribuer à la préservation et à la conservation du patrimoine culturel et artistique des communautés juives en France ; initier et soutenir des activités, notamment éducatives ; soutenir le développement éducatif et scientifique du Séminaire Israélite de France ; participer à la rénovation du patrimoine historique des cimetières juifs.

› **Pharm'adom**

Développer des échanges scientifiques, économiques et des actions de solidarité avec des organismes médicaux et paramédicaux.

› **Ignace Picard**

Délivrer un soutien financier aux études juives, à l'Académie Hillel, et permettre l'achat de Judaica.

› **Pluriel Fondation pour l'Art Contemporain**

Favoriser la création contemporaine et en diffuser la connaissance, soutenir des créations artistiques et culturelles, favoriser et organiser des rencontres et des échanges internationaux, colloques, manifestations dans le domaine de l'art contemporain et de la culture, soutenir et diffuser des éditions d'artistes et des ouvrages dans le domaine de l'art contemporain et de la culture.

› **Simone et Raymond Pragier**

Permettre à des jeunes dépourvus de moyens d'acquies une formation professionnelle ou de suivre des études universitaires par une bourse renouvelable annuellement jusqu'à la fin de leurs études, sous réserve, chaque année, de succès aux examens.

› **Pour la Culture Juive**

Promouvoir, diffuser et faire connaître à tous les publics la culture juive, de la création à l'édition et à la diffusion.



› **Pour la Jeunesse Juive**

Développer les programmes éducatifs pour la jeunesse, inspirés des valeurs de la culture juive ; soutenir la création de matériels destinés aux animateurs d'activités jeunesse et aux mouvements de jeunesse.

› **Pour la Solidarité Juive**

Apporter des aides sociales, caritatives et humanitaires à des populations fragilisées ; mettre en œuvre des actions de solidarité portées par des associations compétentes.

› **Pour l'Éducation Juive**

Initier, soutenir, financer et accompagner tout projet se rapportant à l'éducation et porté par une association compétente ; soutenir l'édition de supports adaptés.

› **Max et Blanche Rapaport**

Soutenir et ou initier toutes actions perpétuant la mémoire de Blanche Rapaport, soutenir toutes actions sociales, éducatives et culturelles.

› **Fondation Rachi de Troyes**

Développer au niveau national et international toute action de création, d'études, d'enseignement, de recherches, manifestations ou congrès portés par la Maison Rachi et plus globalement toute initiative visant à faire rayonner

l'apport de Rachi et de sa famille tant au patrimoine juif, qu'à la culture française au travers notamment de son ancrage en territoire champenois.

› **RHP26**

Soutenir les familles défavorisées par le biais d'aides sociales et/ou matérielles ; assurer la connaissance et le développement de la culture juive au travers de l'enseignement des textes anciens et la formation, la création et le développement de centres culturels et éducatifs ; l'organisation de séminaires et conférences ; l'allocation de bourses d'étude.



› **Richesse et Pauvreté : le Lien**

Participer, en France, au financement d'actions contribuant à aider les plus démunis et ceux en situation de le devenir à sortir de l'exclusion, principalement à travers une aide alimentaire et une aide matérielle appropriée.

› **Julien et Stella Rozan**

Encourager la création féminine notamment par le Prix de la Coopération féminine.

› **Scopus – Université Hébraïque de Jérusalem**

- Organiser des manifestations culturelles et scientifiques franco-israéliennes.
- Financer le colloque annuel de l'AFIRNE santé, environnement.
- Financer des bourses d'étude et de recherche à l'Université Hébraïque de Jérusalem.
- Soutenir des travaux de recherches communs entre des établissements universitaires ou de recherche français et israéliens.

› **Armand et Janet Sibony pour l'Éducation**

Apporter un soutien financier à des étudiants méritants, désireux principalement de faire des études scientifiques ou techniques.

› **Thierry Slama – Village Achalim**

Aider des jeunes en grande détresse sociale.

› **Janine et Jacques Stern**

Motiver des jeunes issus de milieux défavorisés doués pour les études à entreprendre un cursus universitaire ou de grandes écoles.



› **Esther Natan & Pepo Tchenio**
Contribuer au développement d'un judaïsme éclairé en France.

› **Fondation du Judaïsme Tlemcénien**
Conserver et préserver le patrimoine mémoriel de la Communauté juive d'Algérie et plus particulièrement de Tlemcen. Valoriser, restaurer et promouvoir ledit patrimoine historique et culturel. Soutenir l'action sociale et philanthropique par l'aide des personnes ou familles en grande difficulté. Attribuer un prix à une œuvre littéraire, une œuvre historique ou autre ouvrage artistique se rapportant au judaïsme d'Algérie.

› **Marie-José Vaisan**
Encourager l'action sociale et éducative en faveur du judaïsme bordelais.

› **Odette et Szlama Warszawski-Varsaux**

Renforcer des actions sociales, éducatives et culturelles.

› **Famille René et Alice Weil**

Soutenir la recherche scientifique, les actions destinées aux personnes âgées et œuvrer à l'entretien de la mémoire de la Shoah.

› **Yad Layeled**

Faire connaître le musée mémorial du kibboutz Lohamei. Hageaot; transmettre la mémoire des enfants juifs exterminés pour encourager la vigilance.

› **Yismah Moshé**

Contribuer à des actions sociales, éducatives et culturelles, soit au travers de programmes propres, soit par le soutien à des associations en leur permettant notamment de rénover et d'agrandir leurs infrastructures.



› **Wizo-Parcours de vie**

Mobiliser des ressources pour les enfants défavorisés et les femmes victimes de maltraitance en France et en Israël; favoriser un nouveau leadership dans la communauté juive de France.

› **Anne et Frank Zwillingner**

Encourager la création littéraire et poétique; renforcer les liens entre la France et les États-Unis.

POUR CONCLURE

La Fondation du Judaïsme Français, en dépit d'une année très difficile pour la France, a su maintenir le cap.

Par l'implication engagée de ses équipes, elle a poursuivi sans relâche sa mission au service des autres.

Merci aux fondations abritées qui ont participé à l'élan de solidarité à l'endroit des plus fragiles et des personnes isolées, sans pour autant délaisser le monde culturel durement frappé par confinement et couvre-feu. C'est lorsque les situations nationales sont tendues et complexes que l'on constate l'attachement des institutions aux valeurs fondamentales de la République. La Fondation du Judaïsme Français a su montrer qu'elle répondait présente devant l'adversité.

L'année 2020 fut une année de générosité et d'initiatives solidaires : une année philanthropique ! L'année 2021 n'offre pas encore de visibilité mais il est fort à parier que les conséquences de la pandémie seront d'ordre économiques, et que l'humain sera donc plus que jamais au centre de nos préoccupations.

La Fondation du Judaïsme Français et ses fondations abritées sauront là encore, à n'en pas douter, répondre : présentes !

Paule-Henriette Levy, Directrice générale de la
Fondation du Judaïsme Français





FONDATION DU JUDAÏSME FRANÇAIS
Reconnue d'utilité publique

72, rue de Bellechasse 75007 Paris – 01 53 59 47 47

contact@fondationjudaisme.org – www.fondationjudaisme.org